

38

**TOUR INTERNATIONAL
DU POITOU-CHARENTES**

EN NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

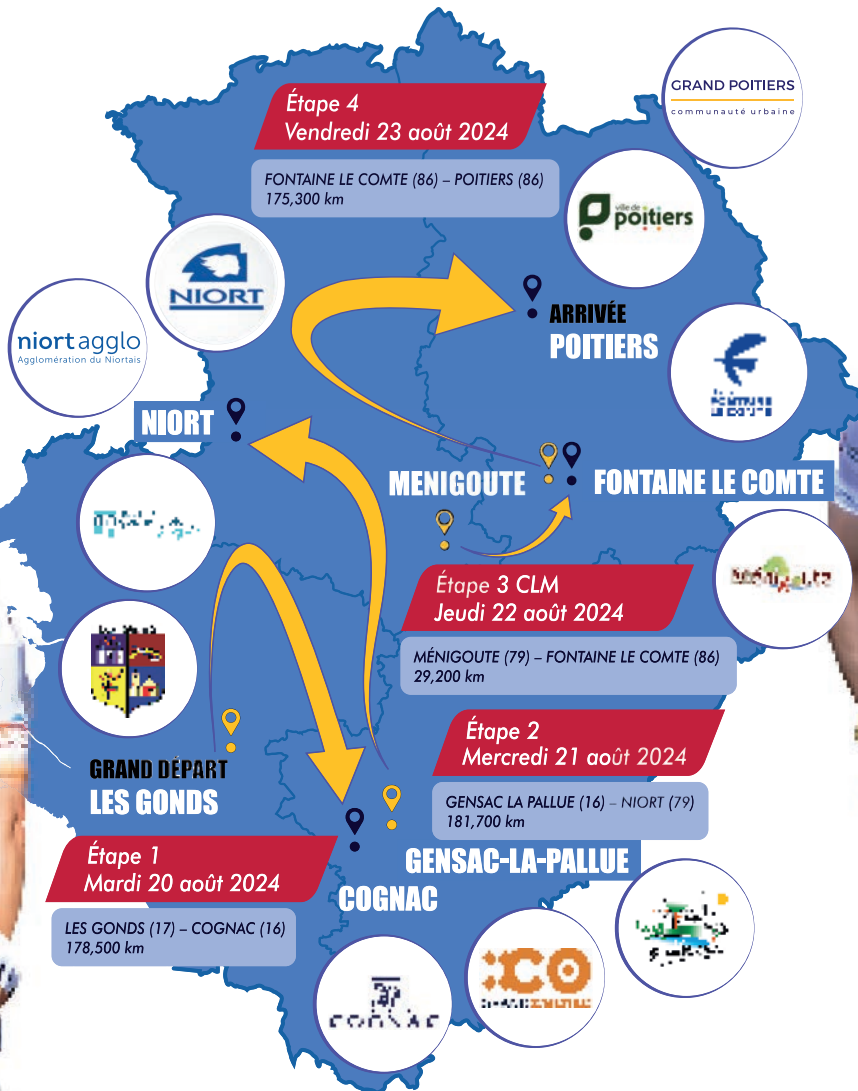


DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT
79

la
vienne
LE DÉPARTEMENT



CLM
MENIGOUTE
FONTAINE LE COMTE
le chrono individuel



Edito du Directeur de Course



2024, année olympique et paralympique mais pas que !

Alors que les projecteurs sont tournés vers Paris pour célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques, n'oublions pas que le monde associatif et ses bénévoles continuent de faire rayonner le sport et la culture à travers toute la France, apportant joie et animation à nos territoires. Le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine (TPC) fait partie de ces rendez-vous populaires essentiels. Sa 38ème édition se déroulera du 20 au 23 août 2024, traversant les routes des quatre départements de l'ancienne région Poitou-Charentes.

Cette année encore, le TPC est l'occasion d'allier sport et culture, en mettant en valeur la diversité de nos territoires et la richesse du patrimoine picto-charentais. Avec un grand départ aux Gonds jusqu'à l'arrivée à Poitiers, chaque étape est une découverte et une célébration de notre belle région. En passant par Cognac, Gensac la Pallue, Niort, Ménéguote et Fontaine le Comte, le parcours de plus de 560 km nous réserve des paysages et trésors architecturaux magnifiques.

Nous exprimons nos sincères remerciements aux élus et aux personnels municipaux, ainsi qu'aux nombreux bénévoles avec lesquels nous avons collaboré pour la préparation de cet événement. Leur dévouement et leur travail acharné sont essentiels à la réussite du TPC. Tous ensemble, faisons rayonner notre belle région et célébrons le sport cycliste, dans un esprit de fête, de respect et de partage.

C'est en tout cas ce que je retiendrai de mon aventure ici. Après 23 ans à la tête du Tour Poitou Charentes, il est temps pour moi de passer le relais. Beaucoup d'efforts et d'épreuves le long de la route, mais à l'arrivée j'y ai toujours trouvé des sourires, et beaucoup de passion autour d'un sport qui continue à rassembler. Merci à tous pour cette aventure humaine inoubliable. Continuons à faire briller ces territoires uniques et célébrons le sport cycliste ensemble.

Alain CLOUET

Président de Poitou-Charentes Animation



Podium 2023 (Bruno Armirail (2), Soren Waerenskold (1), Mirco Maestri (3))

DIRECTION

Président - Directeur de l'épreuve

Alain CLOUET
06 80 65 10 98

Directeur Adjoint

Nicolas ROUGEON
06 82 32 55 53

Secrétaire Général

Denis NIVET
06 89 14 26 14

Trésorier Général

Philippe TURBAULT
06 07 53 81 82

RELATIONS PUBLIQUES

Jacky SORNIN
06 10 23 50 39

Guillaume MOREAU
06 12 91 44 70

RELATIONS PRESSE

Clément GIRARD
07 87 00 50 29

SITES DE DEPART ET D'ARRIVEE

Responsable technique

Alain NATUREL
06 64 48 81 50

Adjoint sites de départ

Jean-Marie LOISEAU
06 31 55 22 82

Adjoint sites d'arrivée

Pierre MOUNIER
06 77 18 73 69

Animations départ

Vincent PINTUREAU
06 82 77 14 72

PERMANENCES SECRETARIAT

Denis NIVET
06 89 14 26 14

Mathieu ROUARD
06 72 45 48 40

LOGISTIQUE

Itinéraires et fléchage

Jean-Pierre TOURNAT
06 81 91 08 28

Hébergement et Restauration

Philippe ARNOUX
06 72 81 88 00

René PINTUREAU
06 84 30 01 63

Gestion et animation du village

Jean-Marie EPAILLARD
06 07 89 60 89

Accueil Village

Valérie ECHEVARD
06 76 02 94 09

Développement Durable

Alain JAFFRENNOU
06 85 53 81 11

SECURITE

Coordinateur Sécurité

Yaurick LAIR
06 27 41 47 66

Responsable motards civils

Patrice PARANTEAU
06 73 37 33 91

Adjoint motards sécurité

Jean-Luc BOURDEAU
06 83 43 05 82

Escorte Gendarmerie

Chef d'Escadron Arnaud HEBERT
Adjudant-Chef Franck THOMAS

COMPETITION

Régulateur

Olivier ROUSSEAU

Radio-Tour

Christelle REILLE

Speakers / Info courses

Daniel MANGEAS

Damien MARTIN

Photo Finish - Classements

MATSPORT TIMING

Assistance Radios / dépannage neutre

L'Echappée - 06 14 94 00 68

Motos Info

Marc TILLY

Patrice PARANTEAU

Protocole

Christian POIRIER

Florian TOURNIER

MEDICAL

Médecins

Dr Phaly CHUM
06 82 74 41 76

Dr Julien GALTIE
06 82 50 42 19

Ambulances

Ambulances ATLANTIS
Ambulances ASUR

CARAVANE PUBLICITAIRE

Responsable Caravane

Gilles JACOB
06 50 72 77 84

Responsable Adjoint

Brice FILLON
06 31 07 42 59

JURY DES ARBITRES

Président du Jury

Daniele BALZI

Arbitres UCI

Gabriel BERTHELOT
Sven CALUS

Juge à l'arrivée

Mauricette PASCAL

Chronométrateur

Aurélien SIMONNET

Arbitres Moto

Isabelle MOREUX
Auguste HERISSE

Arbitre Balai

Jean-Marie CHATELLIER

Palmarès

1987

Jean-Louis CONAN
VC SCAER

1988

Pascal PEYRAMAURE
Z

1989

Pavel TONKOV
CSKA MOSCOU

1990

Youri MANYOLOV
CSKA MOSCOU

1991

Kim ANDERSEN
Z

1992

Pascal LANCE
Z

1993

Thierry MARIE
FESTINA

1994

Philippe GAUMONT
CASTORAMA

1995

Nicolas AUBIER
GAN

1996

Eddy SEIGNEUR
GAN

1997

Joachim ANDRADE
MAIA

1998

Lauri AUS
CASINO

1999

Christophe MOREAU
FESTINA

2000

Floyd LANDIS
MANHEIM AUCTIONS

2001

Jens VOIGT
CREDIT AGRICOLE

2002

Guido TRENTIN
COFIDIS

2003

Jens VOIGT
CREDIT AGRICOLE

2004

Stéphane BARTHE
OKTOS

2005

Sylvain CHAVANEL
COFIDIS

2006

Sylvain CHAVANEL
COFIDIS

2007

Thomas VOECKLER
BOUYGUES TELECOM

2008

Benoit VAUGRENARD
FRANCAISE DES JEUX

2009

Gustav LARSON
SAXO BANK

2010

Jimmy ENGOULVENT
SAUR-SOJASUN

2011

Jesse SERGENT
TEAM RADIOSHACK

2012

Luke DURBRIDGE
ORICA - GREENEDGE

2013

Thomas VOECKLER
EUROPCAR

2014

Sylvain CHAVANEL
IAM CYCLING

2015

Tony MARTIN
ETIXX - QUICK STEP

2016

Sylvain CHAVANEL
DIRECT ENERGIE

2017

Mads PEDERSEN
TREK - SEGAFREDO

2018

Arnaud DEMARE
GROUPAMA - FDJ

2019

Christophe LAPORTE
COFIDIS

2020

Arnaud DEMARE
GROUPAMA - FDJ

2021

Connor SWIFT
TEAM ARKEA-SAMSIK

2022

Stéfan KÜNG
GROUPAMA - FDJ

2023

WAERENSKJOLD Soren
UNO-X PRO CYCLING TEAM

Itinéraire 2024

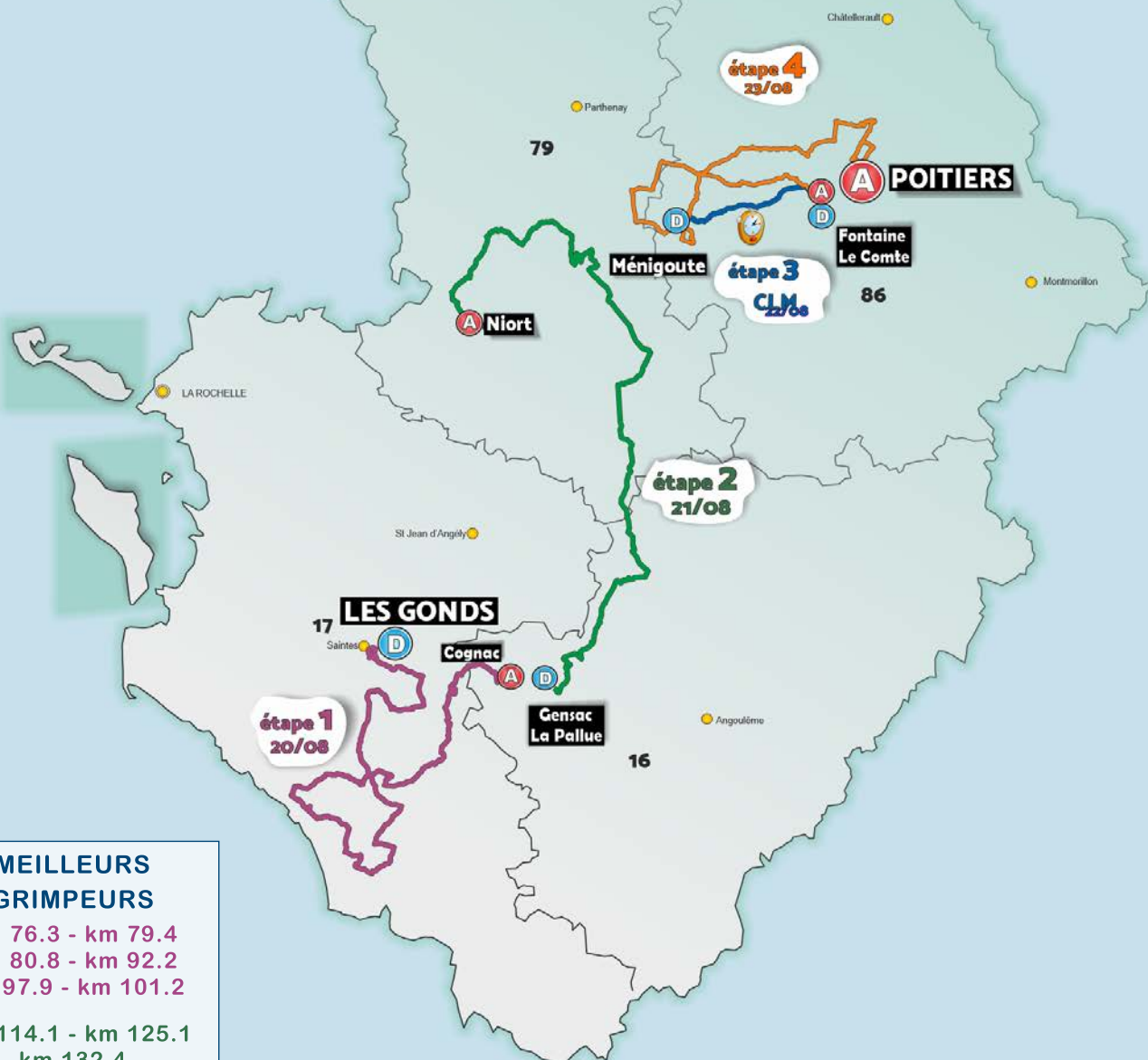
SPRINTS

INTER-DÉPARTEMENTS

Colombiers (km 19.4)
Tesson (km 35.9)
Chérac (km 162.8)

Mareuil (km 20.1)
Val d'Auge (km 33.9)
St Ouenne (km 161.5)

Béruges (km 3.4)
Les Forges (km 27.0)
Avanton (km 109.8)



MEILLEURS GRIMPEURS

km 76.3 - km 79.4
km 80.8 - km 92.2
km 97.9 - km 101.2

km 114.1 - km 125.1
km 132.4

km 101.2 - km 120.1
km 125.8 - km 153.1



Les classements



Vainqueur d'étape



Classement inter-départements



L'image du Tour



Challenge Néo-Pro

Les pictogrammes

 Point de Passage Obligatoire

 Village du Tour

 Accueil Informations

 Podium départ

 Arche de départ

 Parking Caravane Publicitaire

 Parking Officiels - Rond Rouge

 Parking Presse

 Parking Equipes

Parking Officiels

 P

 PAV

 PAR

échelon
avant

échelon
arrière

 Parking Motos

 Classement Sprints

 Classement Grimpeur

 Contre la Montre

 Zone de délestage

 Zone de ravitaillement

 Passage à niveau

 Dérivation Officiels

 Dérivation Directeurs Sportifs

 Dérivation Caravane Publicitaire

 Flamme Rouge Arrivée 1 km

 Ligne d'Arrivée

 Zone Technique

 Contrôle Médical

 Evacuation Générale

 Permanence

 Salle de Presse

 Toilettes



Pour contribuer à la compensation de l'empreinte carbone du TPC, Poitou-Charentes Animation réalise chaque année des plantations d'arbres sur plusieurs communes traversées par la course. Un temps fort qui permet à Alain JAFFRENNOU, le monsieur « Développement durable » au sein de Poitou-Charentes Animation d'inculquer aux jeunes élèves des écoles de ces communes, les tenants et les aboutissants de cette action.



Permanence départ du Tour : Les Gonds (17)

lundi 19 août - mardi 20 août

lundi 19 août - 06 72 45 48 40 - salle Joseph Lebon & salle municipale

- 15h00 - Ouverture de la permanence
- de 15h00 à 16h30 - Accueil des équipes - salle municipale
- de 15h00 à 19h00 - Accréditations et pièces officielles - salle Joseph Lebon
- 17h00 - Réunion des directeurs sportifs - salle municipale
- 18h00 - Réception officielle - Jardins de la salle Joseph Lebon

mardi 20 août - 06 72 45 48 40 - salle Joseph Lebon & salle municipale

- 8h30 - Ouverture de la permanence - salle Joseph Lebon
- 9h30 - Réunion de la caravane publicitaire - salle du Colonel Favard
- 10h00 - Réunion des pilotes voitures et motos - salle municipale
- 10h30 - Réunion des motards sécurité - salle municipale
- 10h30 - Réunion des pilotes voitures invités - salle municipale

Permanences

Salle Joseph Bon
Rue Hector Berlioz
17100 Les Gonds

Salle Municipale
Rue du Stade
17100 Les Gonds

Fréquence Radio Tour

157.5750

L'ÉCHAPPEE

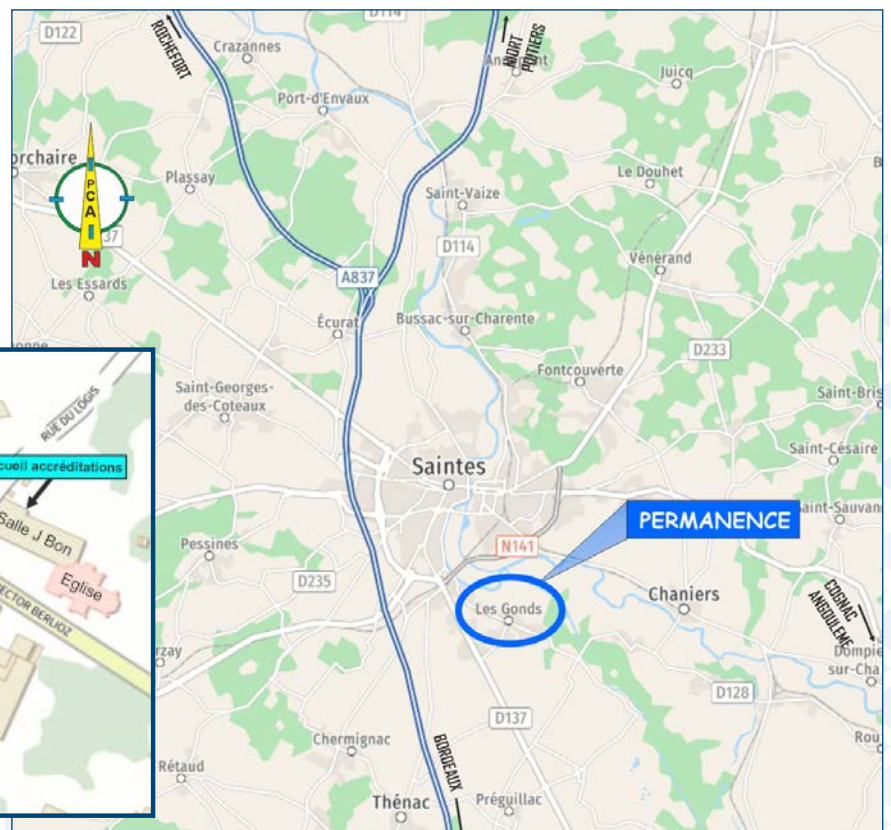
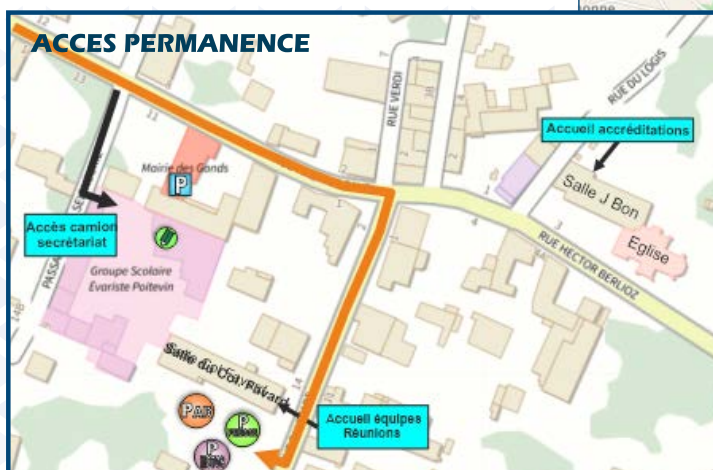
Hébergement des arbitres

HOTEL CAMPANILE

1 Boulevard de la Recouvrance

17100 Saintes

Tél. : 05 46 97 25 25



1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

mardi 20 août 2024 - 178,5 km

Les Gonds (17)

HABITANTS

1.876

PRESENTATION

La Commune des Gonds est idéalement située aux portes de Saintes en Charente-Maritime. Elle est bordée par le fleuve Charente d'un côté, la route départementale Saintes-Bordeaux de l'autre et traversée par la RD 128. Elle s'étend sur 1300 hectares pour une population de 1876 habitants.

Au cœur de la Charente-Maritime, la Commune bénéficie d'une grande fréquentation touristique :

- Tourisme fluvial sur le fleuve Charente, avec la possibilité d'accoster au Ponton communal,
- Véloroute (Flow Vélo) qui relie la Dordogne à l'île d'Aix (350 km) en traversant Les Gonds,
- Terra Aventura, un parcours de 3,5 km pour découvrir la commune, ses marais, sa prairie et les chemins de randonnée,
- Passage dans la traversée du bourg des Pèlerins de Compostelle.

Sur le plan économique, plus de 50 entreprises sont actives sur le territoire, soit en tant qu'artisans, commerçants, tous les services à la population ainsi que des entreprises plus importantes qui peuvent avoir plus de 50 employés.

LES GONDS, COMMUNE ATTRACTIVE, DYNAMIQUE,
SOLIDAIRE ET CONVIVIALE !



Cognac (16)

HABITANTS

18.800

PRESENTATION

Pour bon nombre d'entre-nous, le mot cognac évoque avant tout un spiritueux à la renommée mondiale... C'est aussi la ville natale de François 1er, une ville de patrimoine et de culture où il fait bon vivre !

Les atouts de Cognac sont nombreux :

- Son histoire marquée par le fleuve Charente et le commerce ;
- Son patrimoine architectural et urbain diversifié (hôtels particuliers, chais, églises, immeubles contemporains...);
- Son patrimoine naturel et paysager (le fleuve Charente et ses abords, le parc François 1er, le jardin public...);
- Son patrimoine ethnologique (savoir-faire, tradition, mémoires ouvrières...);
- Sa vie culturelle dynamique rythmée par les festivals (Blues Passions, Fête du Cognac, Littératures Européennes, Polar...).

Autant d'arguments qui n'empêchent pas la ville de vivre avec son temps. Les chantiers, privés et publics lancés ces dernières années témoignent de cette évolution.



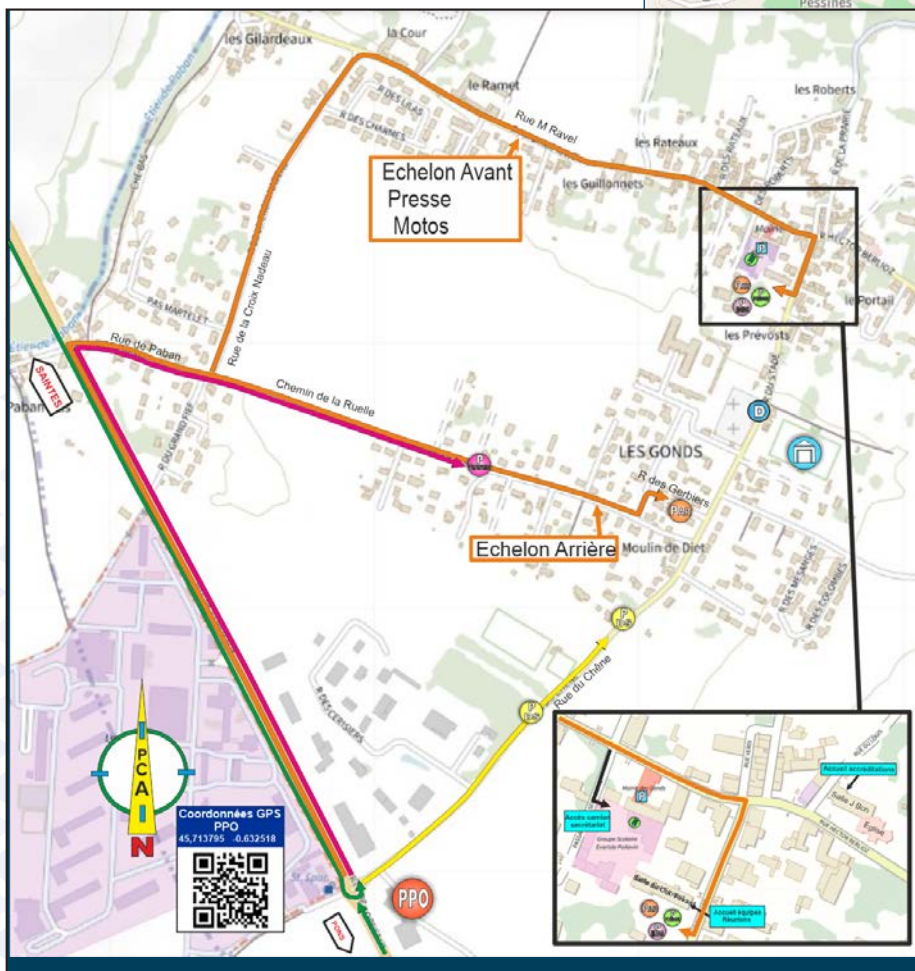
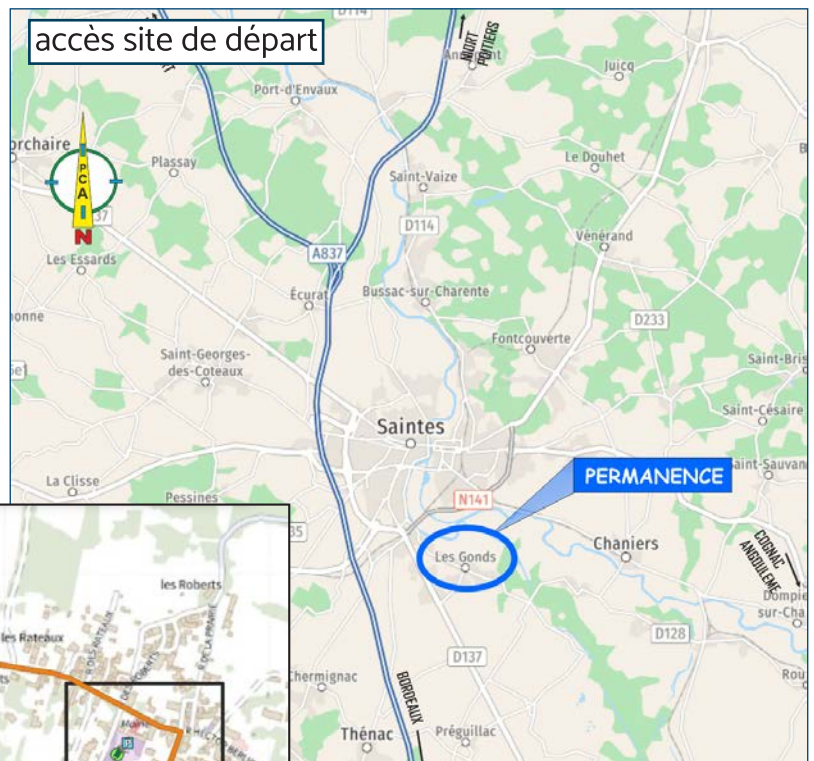
1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

mardi 20 août 2024 - 178,5 km

HORAIRES SITE DE DEPART - Rue du Stade

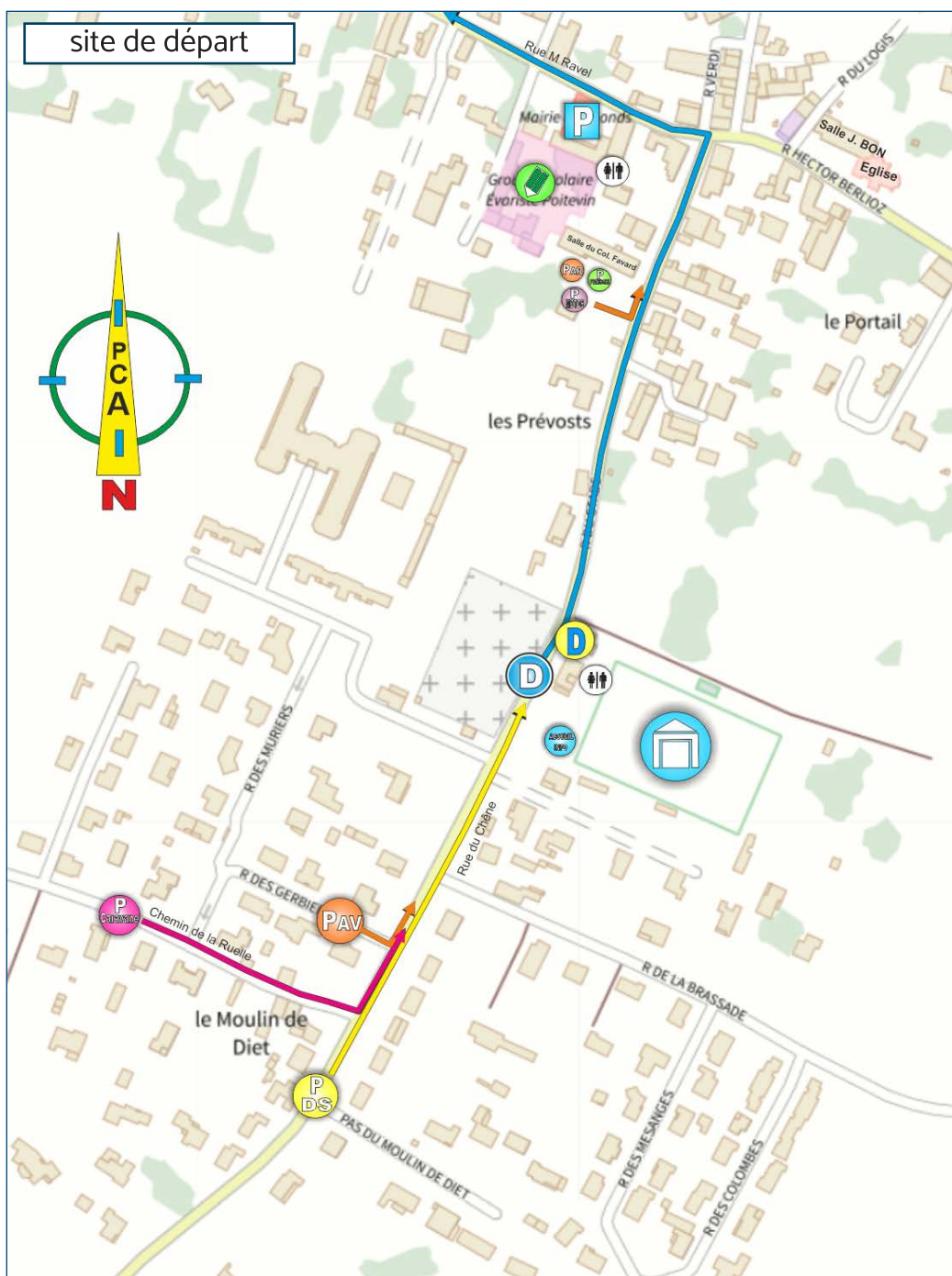
- 9h00 - Ouverture du Village du Tour
- 10h00 - Animations podium
- 10h00 - Repas des caravaniers
- 10h45 - Repas des officiels et invités
- 10h45 - Départ de la caravane publicitaire
- 11h00 - Présentation des équipes et signature de la feuille de départ
- 11h55 - Appel des coureurs
- 12h05 - Départ fictif
- 12h30 - Départ réel



1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

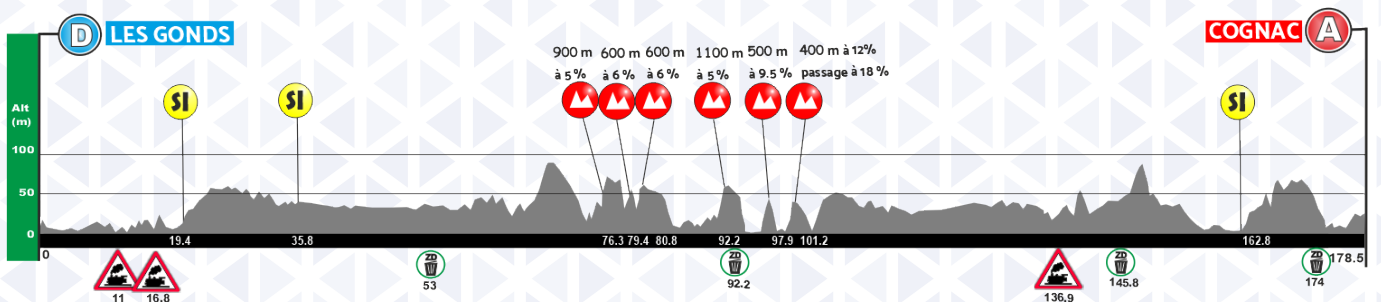
mardi 20 août 2024 - 178,5 km



1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

mardi 20 août 2024 - 178,5 km



1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

mardi 20 août 2024 - 178,5 km

Km à parcourir	Km Parcourus	ITINERAIRE DETAILLE	MG SI	Course à 43 km/h	Course à 45 km/h	Caravane	DANGERS
CHARENTE-MARITIME							
8.8		LES GONDS - DÉPART FICTIF		12h05	12h05	10h45	
		Départ fictif : Rue du Stade (devant le stade) (D128E2)					
178.5	0	Départ Réel : Route des Gonds		12h30	12h30	11h00	
		D128					
177.5	1.0	LES GONDS		12h31	12h31	11h02	
174.4	4.1	COURPIGNAC		12h35	12h35	11h06	
173.0	5.5	COURCOURY		12h37	12h37	11h08	
168.3	10.2	SAINT SEVER DE SAINTONGE		12h44	12h44	11h15	
168.0	10.5	STOP : D128 / D134 tourner à droite D134 => BOUGNEAU		12h44	12h44	11h16	
167.5	11.0	Passage à niveau N°433		12h45	12h45	11h17	PN
165.7	12.8	JARLAC		12h48	12h48	11h19	
163.0	15.5	BELLEVUE		12h51	12h50	11h23	
162.3	16.2	D134 / D136 tourner à droite D136 => COLOMBIERS		12h52	12h51	11h24	
161.7	16.8	Passage à niveau N° 439		12h53	12h52	11h25	PN
160.5	18.0	COLOMBIERS		12h55	12h54	11h27	
159.1	19.4	« Fromage des Touches »	SI	12h57	12h56	11h29	
156.1	22.4	BERNEUIL		13h01	13h00	11h34	
		D136 / D125 tout droit D125 => PREGUILLAC					
149.5	29.0	THENAC		13h10	13h09	11h44	
		Rond-Point : D125 / D6 - 3ème sortie tourner à gauche D6 => TESSON					
145.8	32.7	TESSON		13h15	13h13	11h49	
142.6	35.9	D6 / D243 tout D6 => GEMOZAC	SI				
138.4	40.1	GEMOZAC		13h26	13h24	12h00	
130.7	47.8	CHAMPAGNOLLES		13h37	13h34	12h12	
125.9	52.6	BOIS		13h43	13h40	12h19	
123.9	54.6	Tourner à droite VC 7 => Le Creuzet		13h46	13h43	12h22	
123.0	55.5	/ D2 / D146 tout droit D146 => ST CIERS DU TAILLON		13h47	13h44	12h24	
115.5	63.0	SAINT CIERS DU TAILLON		13h58	13h54	12h35	
		Tourner à gauche D252					
111.5	67.0	CONSAC		14h03	13h59	12h41	
106.8	71.7	SEMOUSSAC		14h10	14h06	12h48	
105.6	73.9	D148 / D146 tourner à gauche D146 => ST GEORGES DES AGOÛTS		14h13	14h09	12h51	
105.2	74.3	SAINT GEORGES DES AGOÛTS		14h13	14h09	12h52	
		D148 / D254 tourner à droite D254 => ST THOMAS DE CONAC					
102.2	76.3	900m à 5%	MG	14h16	14h12	12h55	
101.3	77.2	D254 / D145 tourner à droite D145 => ST THOMAS DE CONAC		14h18	14h14	12h56	
101.0	77.5	SAINT THOMAS DE CONAC		14h18	14h14	12h57	
100.5	78.0	D145 / D252 tourner à droite D252 => ST CIERS DU TAILLON		14h19	14h15	12h58	
100.2	78.3	/ D147 tourner à droite D147		14h19	14h15	12h58	
		D147 / D145E6 tout droit D145E6 => STE RAMÉE					
99.1	79.4	600 m à 6%	MG	14h21	14h17	13h00	
97.7	80.8	600 m à 6%	MG	14h23	14h18	13h02	
92.5	86.0	SAINT DIZANT DU GUA		14h30	14h25	13h10	
88.4	90.1	SAINT FORT S/ GIRONDE		14h36	14h31	13h16	
86.3	92.2	1 100 m à 5 %	MG	14h39	14h34	13h19	
85.5	93.0	MAGELOUP		14h40	14h35	13h20	
83.3	95.2	D245 / D245E2 tourner à droite D245E2 => MORTAGNE		14h43	14h38	13h24	

1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

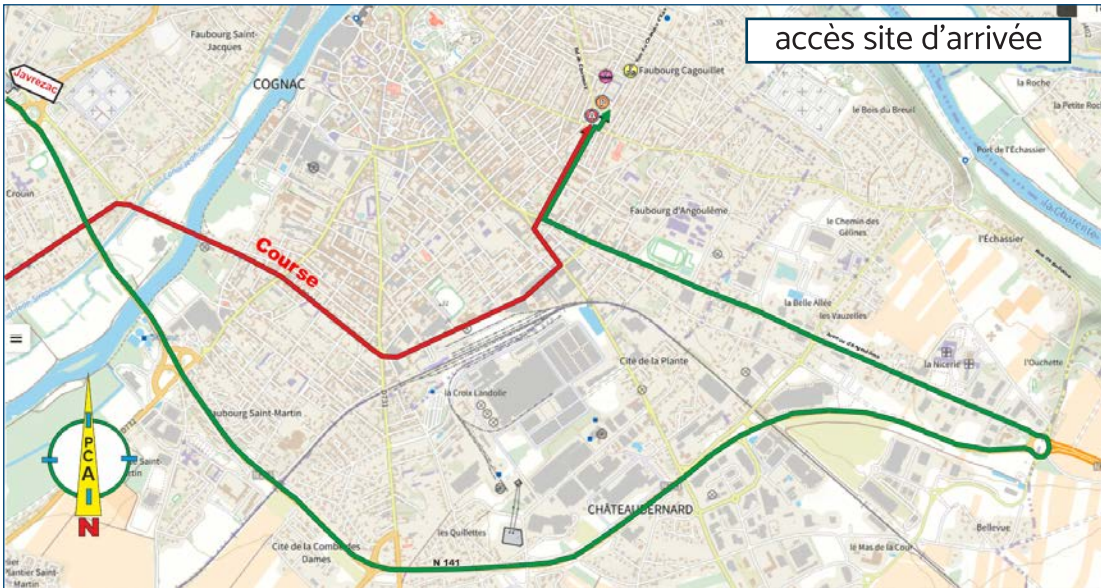
mardi 20 août 2024 - 178,5 km

81.4	97.1	MORTAGNE - LE PORT		14h45	14h39	13h27	
80.6	97.9	500 m à 9,5 %	MG	14h47	14h41	13h28	
		STOP : D36 / D45 tourner à gauche					
		D6					
79.4	99.1	MORTAGNE - LE PORT		14h48	14h42	13h30	
77.3	101.2	Côte de Tir Cul 400 m à 12 % avec passage à 18%	MG	14h51	14h45	13h33	
77.1	101.4	/ D145 tourner à gauche D145		14h51	14h45	13h33	
75.0	103.5	SAINT SEURIN D'UZET		14h54	14h48	13h36	
74.7	103.8	D145 / D129 tourner à droite D129 => CHENAC		14h55	14h49	13h37	
73.3	105.2	CHENAC		14h57	14h51	13h39	
		D129 / D139 tourner à droite D139					
		D139 / D139E2 / D139E1 tout droit D139E1 => VIROLLET					
63.9	114.6	D139E1 / D246 tourner à droite D246 => ST GERMAIN DU SEUDRE		15h10	15h03	13h53	
58.3	120.2	D246 / D125 tourner à gauche D125 => GIVREZAC		15h18	15h11	14h02	
		Virage très serré					
53.5	125.0	GIVREZAC		15h24	15h17	14h09	
53.4	125.1	STOP : D125 / 248 tourner à droite D248 => ST QUANTIN DE RANÇANNES		15h24	15h17	14h09	
50.6	127.9	D248 / D144E tourner à droite D144E => CHAMPAGNOLLES		15h28	15h21	14h13	
47.1	131.4	SAINT PALAIS DE PHIOLIN		15h33	15h25	14h18	
41.8	136.7	FLEAC S/ SEUGNE		15h41	15h33	14h26	
41.6	136.9	Passage à niveau N°450		15h41	15h33	14h27	PN
38.3	140.2	AVY		15h45	15h37	14h32	
		BIRON					
30.6	147.9	MEUSSAC		15h56	15h47	14h43	
26.8	151.7	PERIGNAC		16h02	15h53	14h49	
26.7	151.8	STOP : D144 / D732 tourner à droite D732 => COGNAC		16h02	15h53	14h49	
26.6	151.9	D732 / D232E1 tourner à gauche D232E1 => SAINT SEURIN DE PALEINE		16h02	15h53	14h49	
26.2	152.3	PREROUX		16h02	15h53	14h50	
		Tourner à gauche D128 => Virlet					
23.7	154.8	VIRLET		16h06	15h57	14h54	
23.4	155.1	D128 / D232 tout droit D232 => BRIVES		16h06	15h57	14h54	
20.6	157.9	D232 / D135 tourner à droite D135 => BRIVES		16h10	16h01	14h59	
20.5	158.0	BRIVES SUR CHARENTE		16h10	16h01	14h59	
20.4	158.1	D135 / D136 tourner à droite D136 => SALIGNACS		16h10	16h01	14h59	
17.9	160.6	STOP : tourner à droite D135 => CHERAC		16h14	16h04	15h03	
16.4	162.1	LE TREUIL		16h16	16h06	15h05	
15.7	162.8	Sortie Le Treuil	SI	16h17	16h07	15h06	
14.5	164.0	Rond-Point D135 / D141 : 1ère sortie tourner à droite => D141		16h19	16h09	15h08	
13.6	164.9	CHERAC		16h20	16h10	15h09	
CHARENTE							
11.0	167.5	LOUZAC SAINT ANDRE		16h24	16h14	15h13	
10.8	167.7	STOP : rue de Distillerie / D144 tout droit D144 => JAVREZAC		16h24	16h14	15h13	
8.8	169.7	Rond-Point D85 / D79 : 1ère sortie tout droit => D79		16h27	16h17	15h16	
6.5	172.0	JAVREZAC		16h30	16h20	15h20	
		STOP : tourner à gauche D941 => JAVREZAC					
6.1	172.4	JAVREZAC		16h31	16h21	15h21	
5.8	172.7	D941 / D79 obliquer à droite D491 => COGNAC		16h31	16h21	15h21	
5.5	173.0	COGNAC		16h31	16h21	15h21	
0.0	178.5	ARRIVÉE (À L'ISSUE D'UNE LIGNE DROITE DE 550 M)		16H39	16H28	15H30	

1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

mardi 20 août 2024 - 178,5 km



1

Les Gonds (17) > Cognac (16)

mardi 20 août 2024 - 178,5 km

HORAIRES SITE D'ARRIVEE - Champ de Foire - Bd de Châtenay

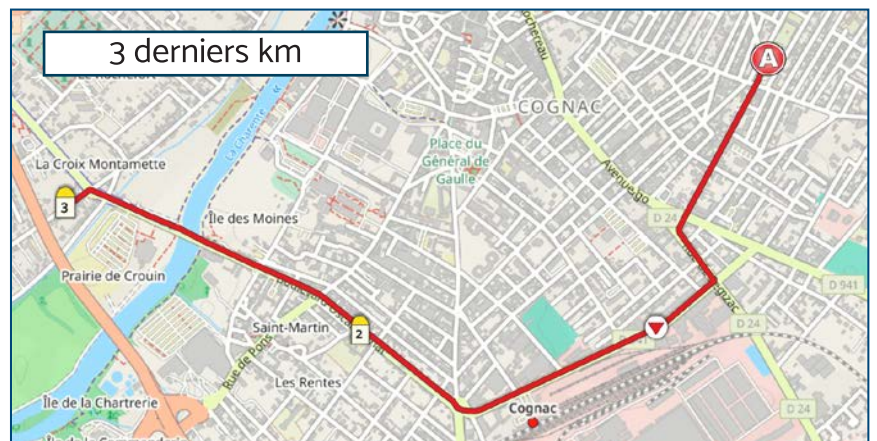
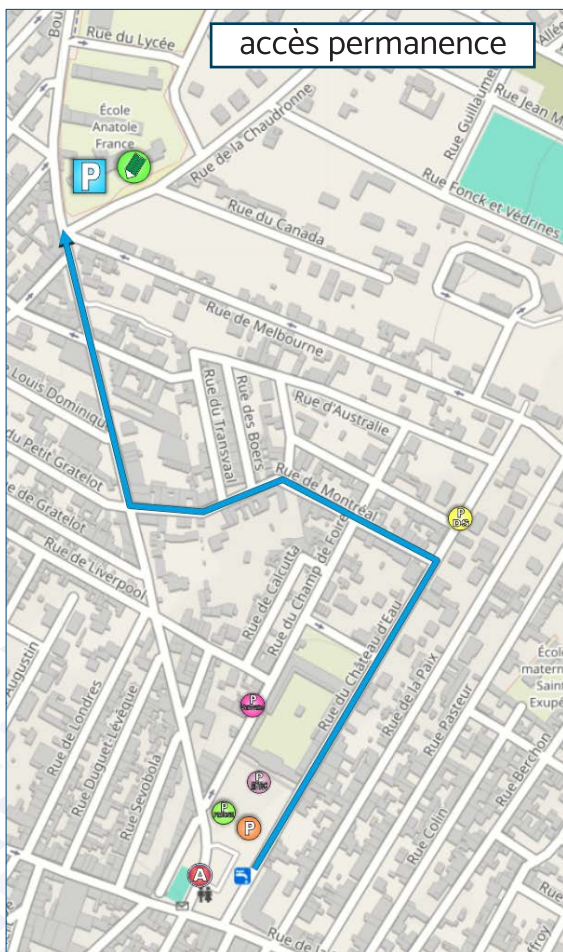
- 15h30 - Arrivée de la caravane publicitaire
- 16h25 - Arrivée de la course
- 16h35 - Cérémonie protocolaire sur le podium d'arrivée
- 16h50 - Réunion de la Direction de Course
- 18h00 - Réception officielle - Groupe scolaire Simone Veil, Champ de Foire
- 19h30 - Fermeture de la permanence

Hébergement des arbitres

HOTEL LE VALOIS
35 rue du 14 juillet
16100 Cognac
05 45 36 83 00

Permanence

Ecole Simone Veil, 1 rue Anatole France
16100 Cognac
Contrôle médical
Camion médical, ligne d'arrivée



2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

mercredi 21 août 2024 - 181,7 km

Gensac la Pallue (16)

HABITANTS

1.600

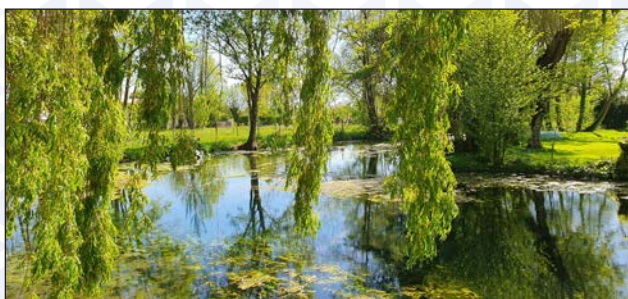
PRESENTATION

Gensac-la-Pallue se situe à 8 km à l'Est de Cognac en direction d'Angoulême. Cette commune se distingue par ses marais auxquels les habitants sont très attachés. On y a célébré très longtemps « La Rouche » cette végétation aquatique à texture sèche et dure.

Il faut en profiter pour découvrir également le territoire de Grand Cognac, niché au cœur de la Charente, où les paysages envoûtants rencontrent une histoire riche et un patrimoine gastronomique exceptionnel. Immergez-vous dans une atmosphère imprégnée d'histoire et de tradition, où les vignobles luxuriants s'étendent à perte de vue, produisant les célèbres eaux-de-vie qui ont fait la renommée mondiale de la région.

Admirez les majestueux châteaux qui se dressent fièrement dans le paysage, témoins d'un passé glorieux et d'une architecture remarquable.

Explorez les rives paisibles de la Charente lors de balades en bateau tranquilles ou de promenades à vélo le long des berges ombragées, offrant des vues à couper le souffle sur la campagne environnante.



Niort (79)

HABITANTS

60.000

PRESENTATION

Avec plus de 60 000 habitants, Niort est au cœur d'une agglomération d'environ 121 000 habitants.

Elle compte dans son patrimoine des sites emblématiques comme le Donjon, les Halles, les jardins de la Brèche ou encore Port Boinot, une ancienne friche industrielle, réhabilitée en parc urbain et un vaste espace paysager. Ces sites contribuent à renforcer l'attractivité de son centre-ville et, plus largement de la ville.

Sa proximité avec le Marais Poitevin lui confère une destination touristique à part entière et il y fait bon vivre.

Avec près de 125 clubs et 20 000 pratiquants, Niort est aussi et surtout une terre de sports !

Labellisée « Terre de Jeux » et ville-étape du Relais de la Flamme olympique, Niort s'est pleinement inscrite dans la dynamique des JO 2024, avec le concours actif des mouvements sportif et scolaire et des partenaires institutionnels locaux.

Niort est également détentrice du label « Ville active et sportive » avec 3 lauriers, obtenu en 2022, une reconnaissance de son engagement en matière sportive.



2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

mercredi 21 août 2024 - 181,7 km

HORAIRES SITE DE DEPART - Salle Polyvalente route du Cognac

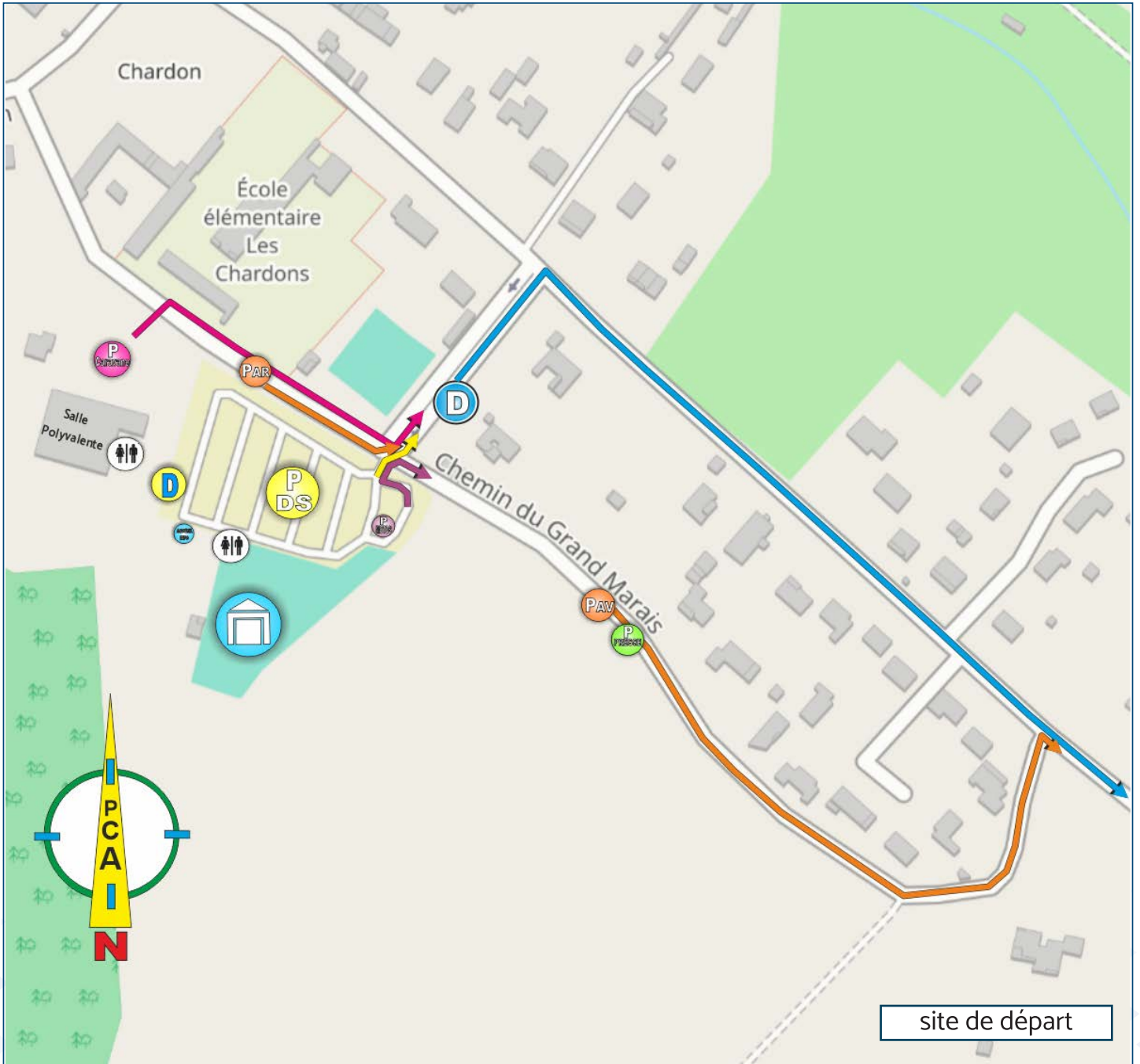
- 8h30 - Ouverture du Village du Tour
- 9h00 - Animations podium
- 9h10 - Repas des caravaniers
- 9h40 - Repas des officiels et invités
- 9h55 - Départ de la caravane publicitaire
- 10h00 - Présentation des équipes et signature de la feuille de départ
- 11h05 - Appel des coureurs
- 11h10 - Départ fictif
- 11h20 - Départ réel



2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

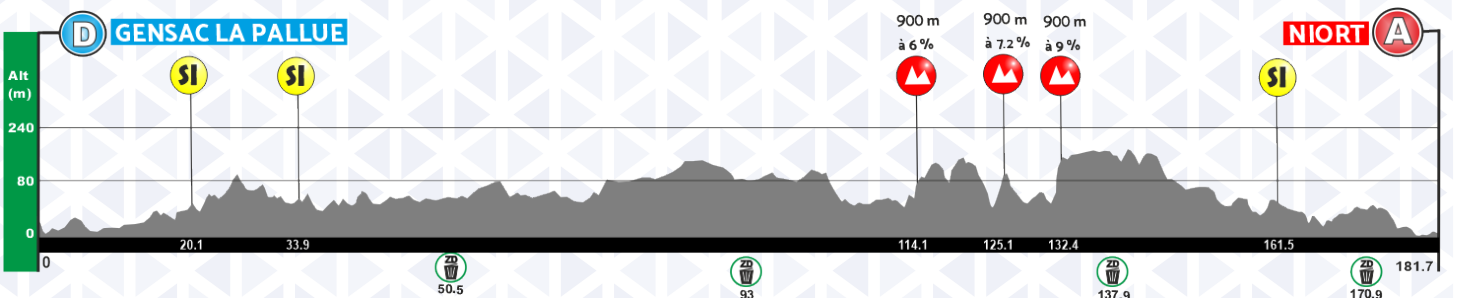
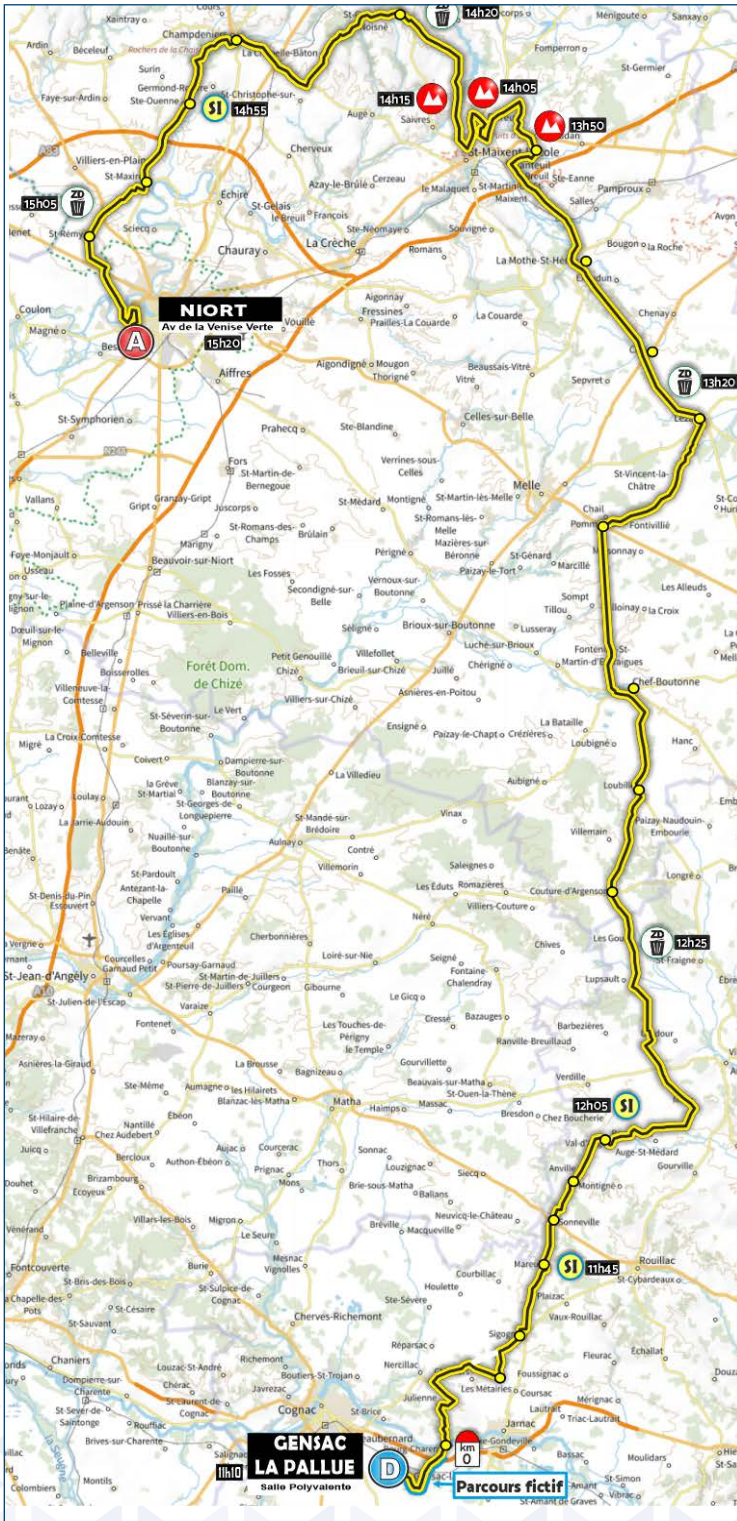
mercredi 21 août 2024 - 181,7 km



2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

mercredi 21 août 2024 - 181,7 km



2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

mercredi 21 août 2024 - 181,7 km

Km à parcourir	Km Parcours	ITINERAIRE DETAILLE	SI MG	course à 43 km/h	course à 45 km/h	Caravane	DANGERS
CHARENTE							
4.5		GENSAC LA PALLUE : DÉPART FICTIF		11h10	11h10	9h55	
181.7	0	Départ Réel : D158		11h20	11h20	10h00	
		BOURG-CHARENTE					
178.9	2.8	LA BARDE		11h24	11h24	10h04	
178.4	3.3	JULIENNE		11h24	11h24	10h05	
176.7	5.0	CHASSORS		11h27	11h27	10h07	
		CEDEZ LE PASSAGE : D158 / D156 tourner à gauche D156 => NERCILLAC					
		CDP : D156 / D15 tourner à droite D15					
172.6	9.1	LUCHAC		11h33	11h33	10h14	
172.2	9.5	D15 / D22 tout droit D22 => JARNAC		11h33	11h33	10h14	
		D22 / D194 tourner à gauche D194 => LES METAIRIES					
168.2	13.5	STOP : tourner à droite D15 => SIGOGNE		11h39	11h39	10h20	
166.2	15.5	SIGOGNE		11h42	11h42	10h23	
165.1	16.6	STOP : D1 / D75 tourner à gauche D75 => MAREUIL		11h43	11h42	10h25	
161.6	20.1	MAREUIL	SI	11h48	11h47	10h30	
157.8	23.9	SONNEVILLE		11h53	11h52	10h36	
154.4	27.3	ANVILLE		11h58	11h57	10h41	
151.7	30.0	LA BRÊCHOIRE		12h02	12h01	10h45	
151.2	30.5	D75 / D90 tourner à droite D90 => AUGÉ		12h03	12h02	10h46	
151.1	30.6	AUGÉ		12h03	12h02	10h46	
150.2	31.5	ST MEDARD		12h04	12h03	10h47	
		D90 / D188 tourner à gauche D188 => MONS					
148.7	33.2	D188 / D118 tourner à gauche D118 => BONNEVILLE		12h06	12h04	10h50	
148.3	33.4	D118 / D66 tourner à droite D66 => BONNEVILLE		12h06	12h04	10h50	
147.8	33.9		SI	12h07	12h05	10h51	
144.6	37.1	D188 / D120 / D357 tourner à gauche D120 => AIGRE		12h12	12h10	10h56	
144.4	37.3	VILLENEUVE		12h12	12h10	10h56	
143.4	38.3	MONS		12h13	12h11	10h58	
		D120 / D357 tourner à gauche D357 => VERDILLE					
141.3	40.4	LA GRU		12h16	12h14	11h01	
137.8	43.9	D357 / D67 tourner à droite D67 => CHILLÉ		12h21	12h19	11h06	
137.3	44.4	D67 / D88 tourner à gauche D88 => CHILLÉ		12h22	12h20	11h07	
136.8	44.9	CHILLE		12h23	12h21	11h08	
134.7	47.0	BOUCHET		12h26	12h24	11h11	
133.2	48.5	D88 / D75 tourner à droite D75 => LES GOURS		12h28	12h26	11h13	
130.6	51.1	LES GOURS		12h31	12h28	11h17	
DEUX-SEVRES							
		D104					
127.3	54.4	COUTURE D'ARGENSON		12h36	12h33	11h22	
		D104 / D173 tout droit D173 => CHEF BOUTONNE		12h37	12h34	11h23	
120.1	61.6	LOUBILLÉ		12h46	12h43	11h33	
119.8	61.9	STOP : D173 / D737 tourner à gauche D737 => CHEF BOUTONNE		12h46	12h43	11h33	
113.1	68.6	CHEF BOUTONNE		12h56	12h52	11h43	
		Rond-Point : 2ème sortie tout droit D173 => AUBIGNÉ					
111.6	70.1	D737 / D110 tourner à droite D737 => MELLE - NIORT		12h58	12h54	11h46	
103.7	78.1	LIÉ		13h09	13h05	11h58	
98.9	82.8	POMMEROUX		13h15	13h10	12h05	

2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

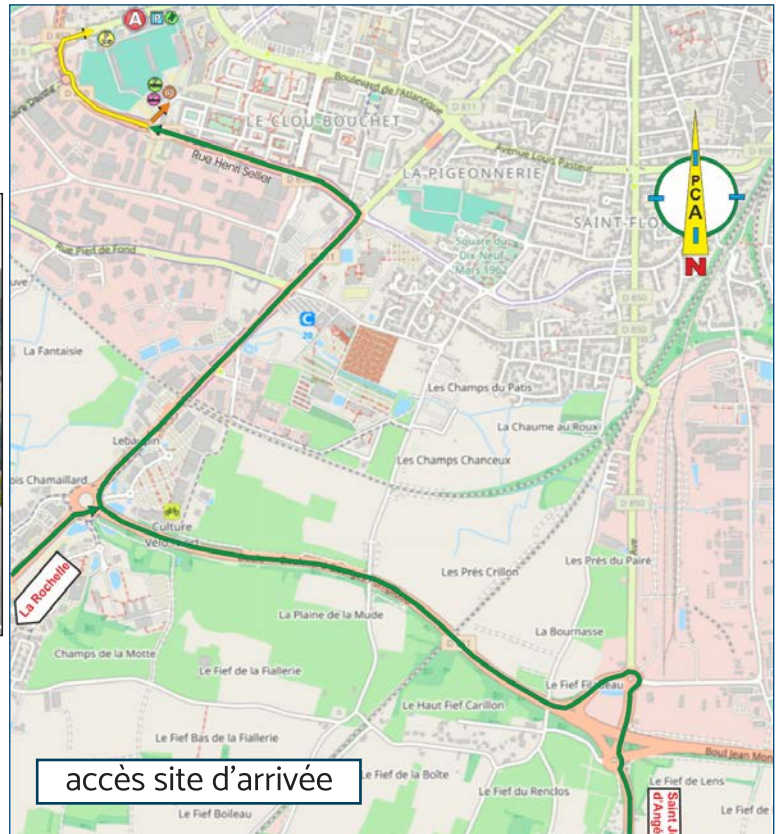
mercredi 21 août 2024 - 181,7 km

95.7	86.0	ST VINCENT LA CHATRE		13h20	13h15	12h10	
95.3	86.4	D305 / D105 tourner à gauche D105 => LEZAY		13h20	13h15	12h10	
90.8	90.9	LEZAY		13h27	13h22	12h17	
		D105 / D45 3ème sortie tourner à gauche D45 => ST MAIXENT L'ECOLE					
84.6	97.1	CHEY		13h36	13h31	12h26	
77.4	104.3	LA MOTHE ST HERAY		13h46	13h40	12h37	
		D45 / D737 - 2ème sortie tout droit D737 => ST MAIXENT L'ECOLE					
75.6	106.1	LA MOTHE ST HERAY		13h48	13h42	12h40	
74.3	107.4	LA VILLEDIEU DE COMBLE		13h50	13h44	12h42	
67.6	114.1	900M à 6%	MG	13h59	13h53	12h52	
67.0	114.7	LA RIPAILLE		14h00	13h53	12h53	
66.0	115.7	CHAVAGNÉ		14h01	13h54	12h55	
65.3	116.4	STOP: tout droit => D611		14h02	13h55	12h56	
61.6	120.1	STOP : tourner à gauche D121 => CHAVAGNÉ		14h08	14h01	13h01	
59.2	122.5	EXIREUIL		14h11	14h04	13h05	
58.0	123.7	EXIREUIL		14h12	14h05	13h07	
56.6	125.1	900M à 7.2%	MG	14h14	14h07	13h09	
55.7	126.0	/ D938 tourner à gauche D938 => ST MAIXENT L'ECOLE		14h16	14h09	13h10	
54.3	127.4	SAINT MAIXENT L'ECOLE		14h18	14h11	13h12	
53.4	128.3	D938 / D24 - 1ère sortie tout droit D24 => MAZIERES EN GATINE		14h19	14h12	13h13	
		Tourner à droite D24 => SAIVRES					
52.7	129.0	Tourner à droite VC 22 => Carrière de Donia		14h20	14h13	13h15	
49.3	132.4	900M à 9%	MG	14h25	14h17	13h20	
43.8	137.9	STOP : VC 2 / D329 tourner à gauche D329 => ST GEORGES DE NOISNÉ		14h33	14h25	13h28	
43.4	138.3	SAINT GEORGES DE NOISNÉ		14h33	14h25	13h28	
		/ D24 - 1ère sortie tourner à droite D24 => PARTHENAY					
42.6	139.1	D24 / D329 tourner à gauche D329 => CHAMPDENIERS		14h34	14h26	13h30	
37.4	144.3	STOP : D329 / D122 tourner à gauche D122 => CHAMPDENIERS		14h41	14h33	13h38	
35.9	145.8	LA CHAPELLE BÂTON		14h43	14h34	13h40	
33.1	148.6	STOP : D122 / D6 tourner à droite => CHAMPDENIERS		14h47	14h38	13h44	
30.8	150.9	Passage à niveau N°325		14h51	14h42	13h48	PN
30.7	151.0	Rond-Point : D6 / D743 -2ème sortie tout droit D6 => CHAMPDENIERS		14h51	14h42	13h48	
29.0	152.7	SAINT DENIS		14h53	14h44	13h51	
28.0	153.7	CHAMPDENIERS		14h54	14h45	13h52	
27.9	153.8	Tourner à gauche VC 29 => la Laiterie		14h54	14h45	13h52	
26.9	154.8	VC 29 / D748 tourner à droite => D748		14h56	14h47	13h54	
26.5	155.2	D748 / D12 tourner à gauche D12 => STE-OUENNE		14h56	14h47	13h54	
21.1	160.5	STE OUENNE		15h04	14h55	14h03	
20.2	161.5		SI	15h05	14h56	14h04	
15.7	166.0	SAINT-MAXIRE		15h12	15h02	14h11	
14.4	167.3	D12 / D107 tourner à droite D107 => VILLIERS EN PLAINE		15h13	15h03	14h13	
13.8	167.9	D107 / D123 tourner à gauche D123 => ST RÉMY		15h14	15h04	14h14	
10.2	171.5	SAINT-RÉMY		15h19	15h09	14h19	
6.3	175.4	Rond-Point : / D648 tout droit Autres directions		15h25	15h15	14h25	
2.6	179.1	NIORT		15h30	15h19	14h30	
2.6	179.1	Rond-Point : / D850 tourner à gauche D850		15h30	15h19	14h30	
0.4	181.3	FEUX TRICOLORES : tourner à droite D9 = VENISE VERTE		15h33	15h22	14h34	
0.0	181.7	ARRIVÉE (À L'ISSUE D'UNE LIGNE DROITE DE 350 M)		15H34	15H23	14H34	

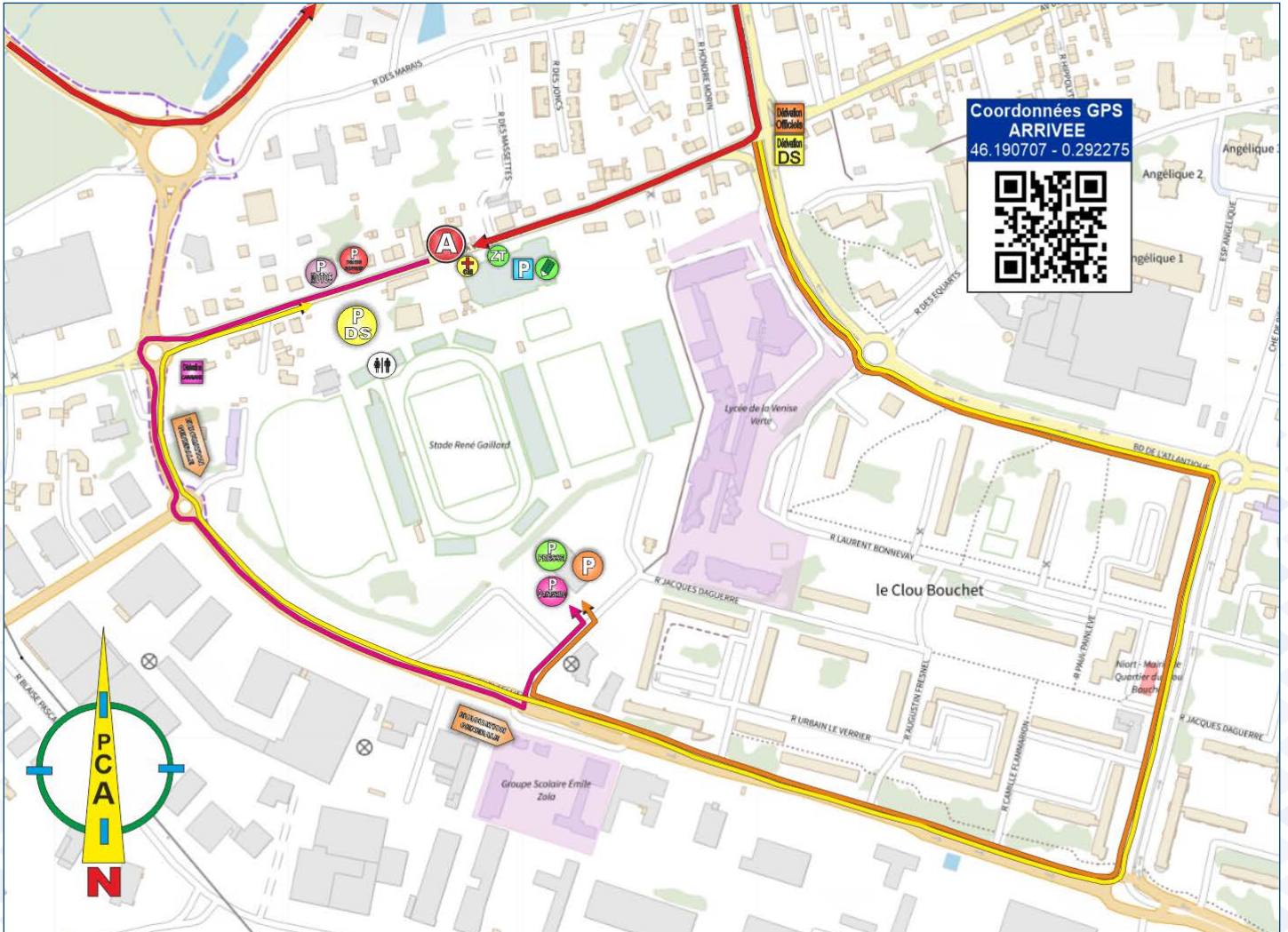
2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

mercredi 21 août 2024 - 181,7 km



accès site d'arrivée



2

Gensac la Pallue (16) > Niort (79)

mercredi 21 août 2024 - 181,7 km

HORAIRES SITE D'ARRIVEE - Patinoire - av de la Venise Verte

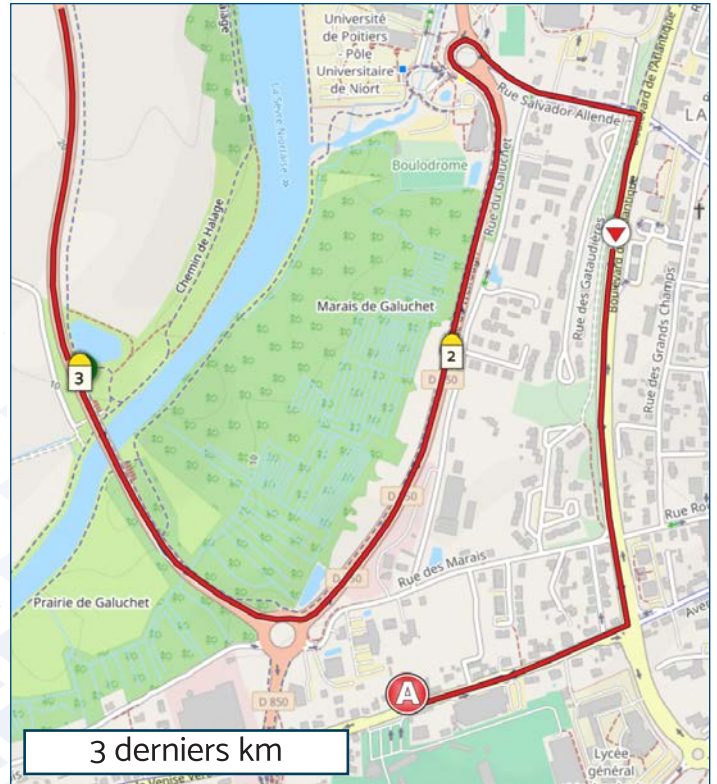
- 14h30 - Arrivée de la caravane publicitaire
- 15h20 - Arrivée de la course
- 15h30 - Cérémonie protocolaire sur le podium d'arrivée
- 16h00 - Réunion de la Direction de Course
- 17h00 - Réception officielle - Patinoire, avenue de la Venise Verte
- 19h00 - Fermeture de la permanence

Hébergement des arbitres

HOTEL SOLANA
144 rue Copernic
79180 Chauray
05 49 33 33 33

Permanence

Patinoire, avenue de la Venise Verte
79000 NIORT
Contrôle médical
Camion médical, ligne d'arrivée



3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre

Ménigoute (79)

HABITANTS

870

PRESENTATION

Le Ménigoutais : la nature en partage

Niché aux confins du Massif armoricain sur une terre de granite, le Pays Ménigoutais offre ses plaisirs simples et rafraichissants à qui sait venir les découvrir !

Bocage de Gâtine, entre verdoyance, étangs et vallée de la Vonne, le Ménigoutais sait allier élevage, nature et solidarités :

Bovins et moutons donnent vie dans des paysages de haies et de prairies synonymes de biodiversité que les éleveurs ont su conserver.

Si l'agriculture a façonné ces paysages de bocage encore préservés, le patrimoine bâti n'est pas en reste et l'Histoire laisse de belles traces du passé : le site de Bois Pouvreau en est la plus belle image, autour duquel toutes les communes se retrouvent et font sens commun.

De cette richesse tournée vers la nature, les ménigoutais savent mettre en valeur l'environnement autour du cinéma avec le festival international du film ornithologique de Ménigoute.

Les solidarités jouent à plein, avec des acteurs qui font vivre ce territoire.

Paisible, tranquille, discret... benêze ! Le Ménigoutais sait cacher ses charmes.



Fontaine le Comte (86)

HABITANTS

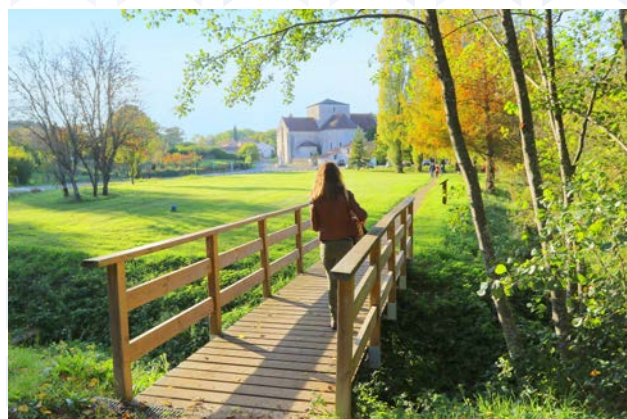
4.000

PRESENTATION

La commune de Fontaine-le-Comte, est située dans le département de la Vienne. Elle s'étend sur près de 1900 hectares où vivent plus de 4000 habitants. La population est en constante croissance depuis de nombreuses années. Ecrin de verdure à 12 kilomètres de Poitiers, la commune est le bon compromis entre territoire urbain et territoire rural.

Son territoire vallonné et majoritairement boisé est marqué par d'importantes zones agricoles et forestières. Fontaine-le-Comte est traversée par la Feuillante, qui creuse une vallée dessinant des courbes de verdure en direction du Clain. Elle tire sa source des fontaines qui ont donné le nom de la commune. Cet apport en eau permet à Fontaine-le-Comte de bénéficier d'une forte végétation sur l'année.

Enfin, la commune de Fontaine-le-Comte est également une ville dynamique, avec de nombreuses associations mais aussi une zone d'activité économique (ZAE) et un centre-bourg fréquenté. Avec son emplacement géographique idéal, ses 200 commerces de proximités, ses 53 associations, ses infrastructures transgénérationnelles (crèches, écoles, maison de retraites) et son patrimoine historique unique, Fontaine-le-Comte ne manque pas d'atouts pour ravir ses habitants et en séduire de nouveaux.



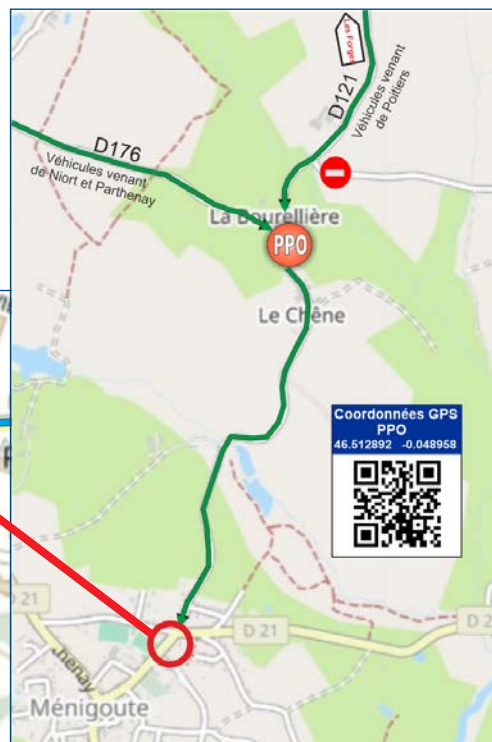
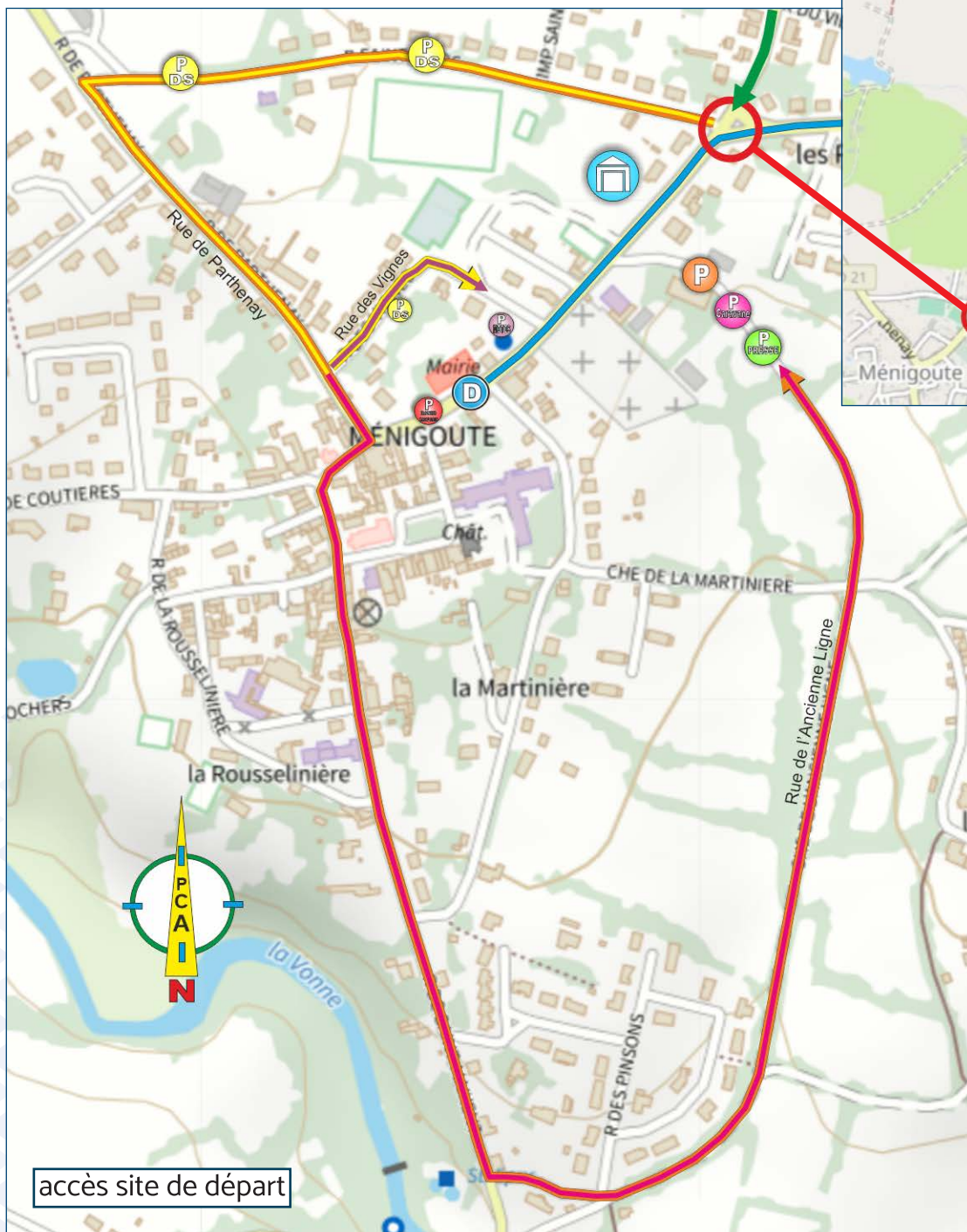
3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre

HORAIRES SITE DE DEPART - Rue de la Croix Brousseau

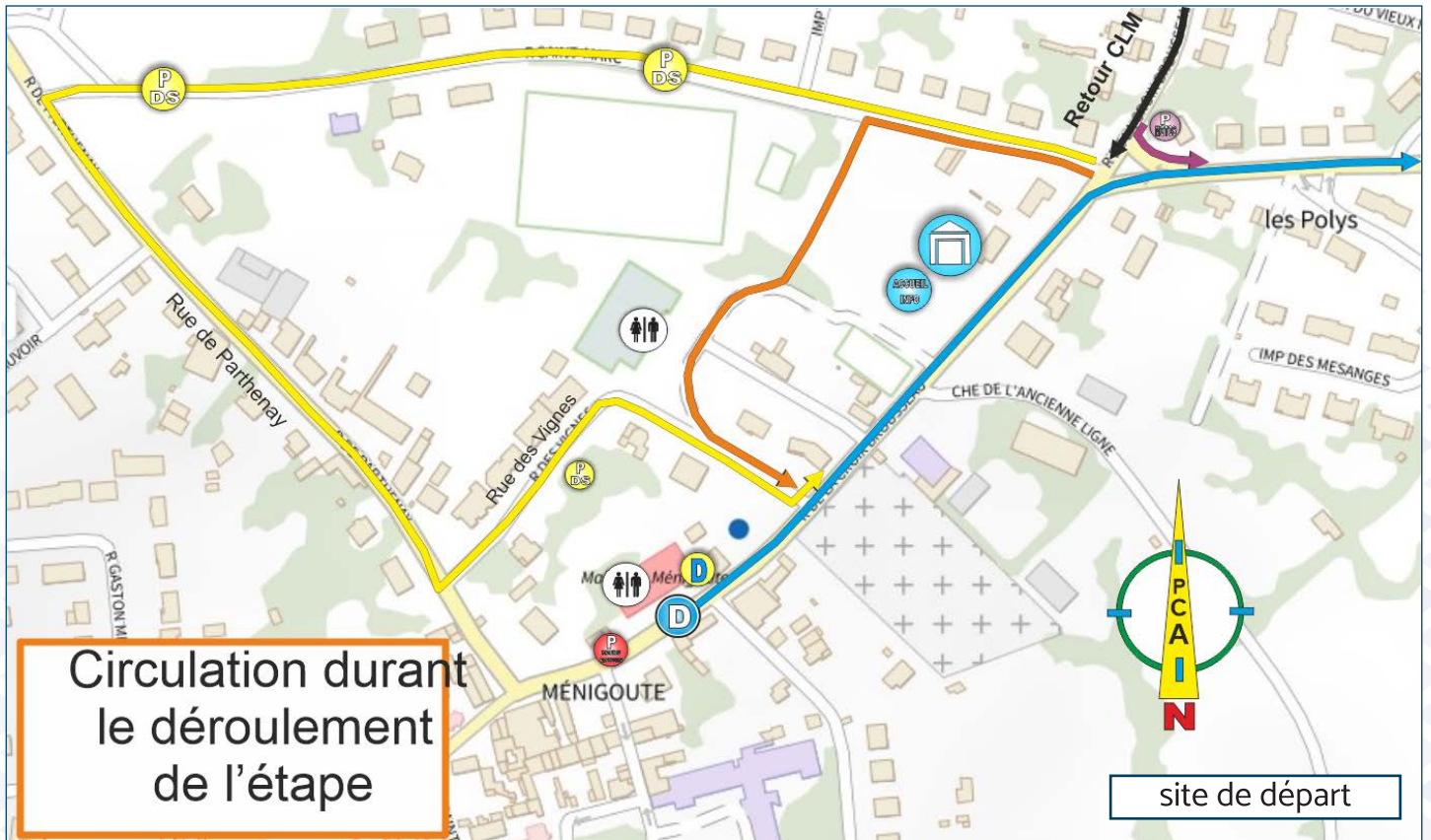
- 9h30 - Ouverture du Village
- 10h45 - Repas des caravaniers
- 11h45 - Repas des officiels et invités
- 12h45 - Départ de la caravane publicitaire
- 13h30 - Départ du 1er coureur
- 16h45 - Départ du dernier coureur



3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre



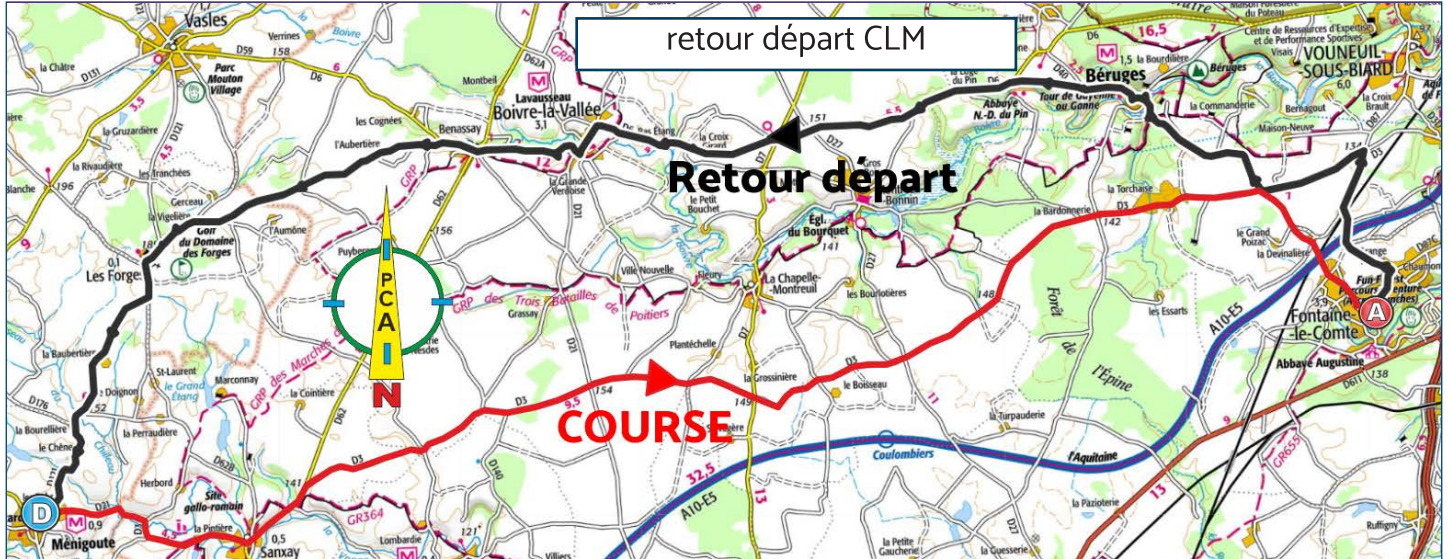
Circulation durant le déroulement de l'étape

site de départ

3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre



3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre

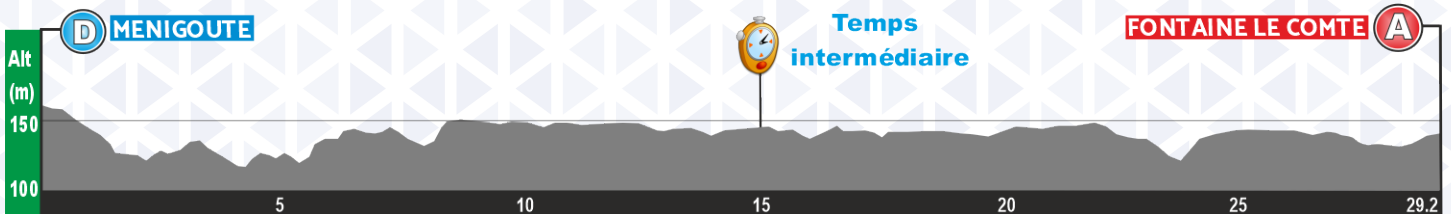
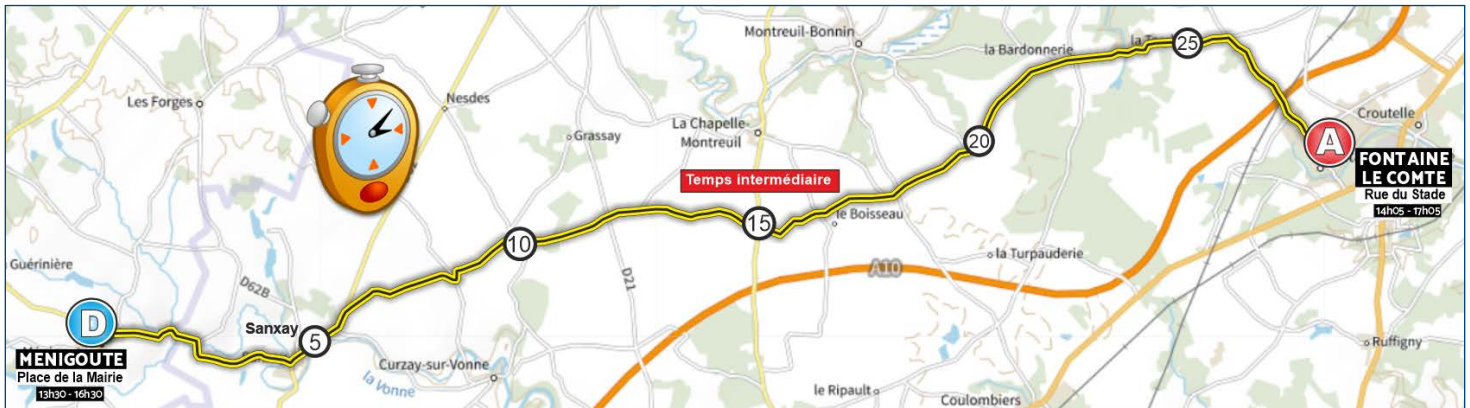
km à parcourir	km parcourus	ITINERAIRE DETAILLE	1er coureur	dernier coureur	DANGERS
DEUX-SÈVRES					
		MÉNIGOUTTE			
29.2	0.0	Départ : Place de la Mairie	13h30	16h45	
		D21			
28.9	0.3	D21 / D121 tourner à droite D21 => SANXAY	13h30	16h45	
VIENNE					
		D3			
25.6	3.6	SANXAY	13h34	16h49	
		Rond-Point : D3 / - 2ème sortie tout droit D3			
24.8	4.4	STOP : D3 / D62 tourner à gauche => POITIERS	13h35	16h50	
		D62 / D62B tout droit D62			
23.2	5.9	D62 / D3 tourner à droite D3 => POITIERS	13h37	16h52	
19.0	10.2	D3 / D140 tout droit D3 => POITIERS	13h43	16h58	
17.4	11.8	D3 / D21 tout droit D3 => POITIERS	13h45	17h00	
14.2	15.0	D3 / D7 tout droit D3 => POITIERS	13h49	17h04	
11.1	18.1	D3 / D27 tout droit D3 => POITIERS	13h53	17h08	
5.9	23.3	LA TORCHAISE	13h59	17h14	
3.5	25.7	D3 / D40 / VC1 tourner à droite VC1 => FONTAINE LE CONTE	14h02	17h16	
		La Devinalière			
1.5	27.7	FONTAINE LE COMTE	14h04	17h19	
		Route de Béruges			
1.1	28.1	Rond-Point : 1ère sortie tourner à droite	14h05	17h20	
		Route de Béruges			
0.8	28.4	Rond-Point de la Liberté : 3ème sortie tout droit	14h05	17h20	
		Rue Rabelais			
		Tourner à gauche Rue du Stade			
0	29.2	ARRIVÉE : RUE DU STADE	14H06	17H21	



3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

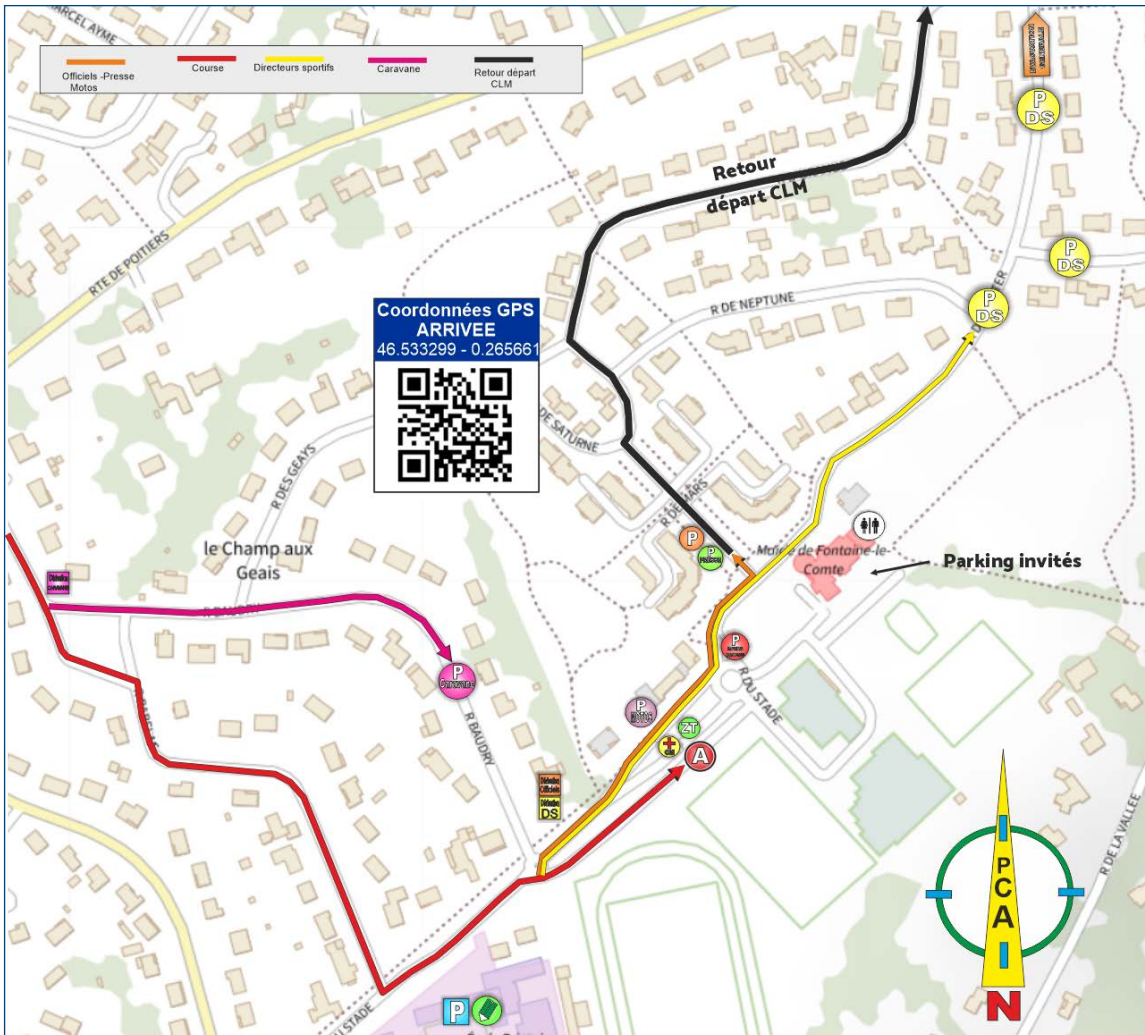
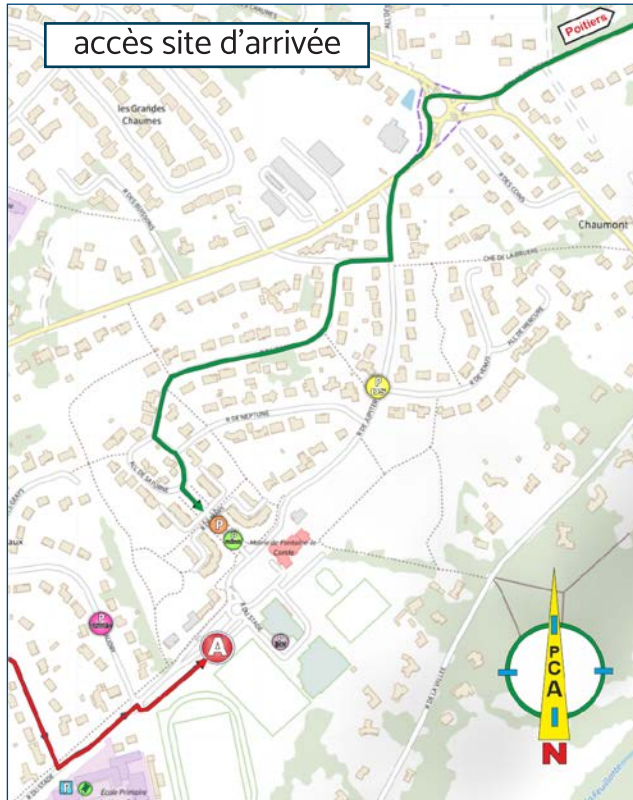
jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre



3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre



3

Ménigoute (79) > Fontaine le Comte (86)

jeudi 22 août 2024 - 29,2 km - Contre la Montre

HORAIRES SITE D'ARRIVEE - rue du Stade

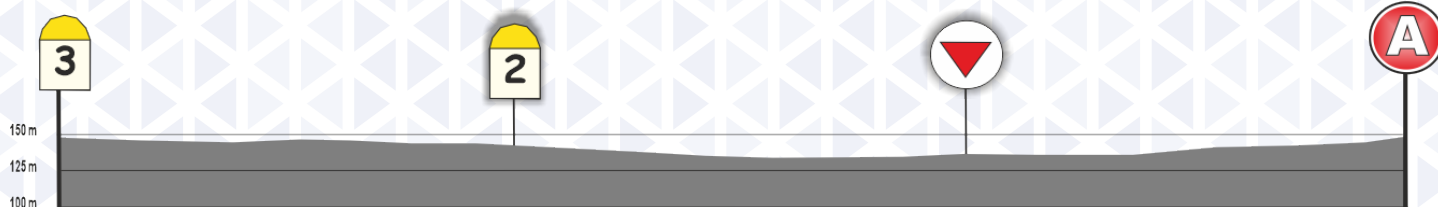
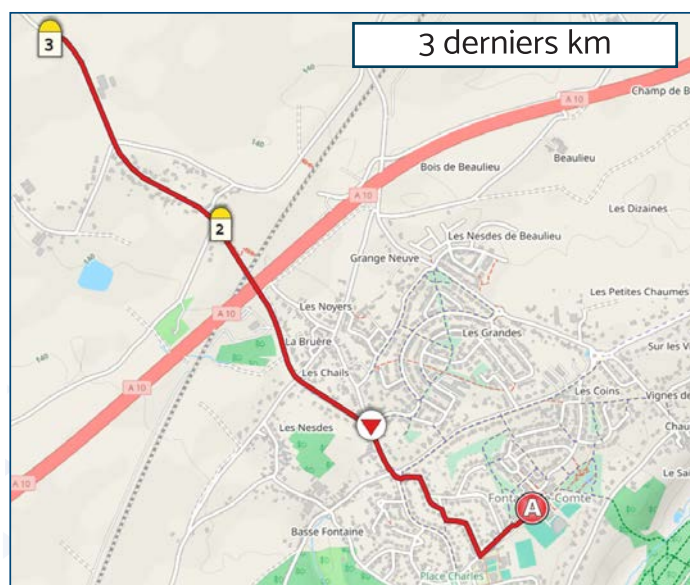
- 14h00 - Arrivée du 1er coureur
- 17h20 - Arrivée du dernier coureur
- 17h30 - Cérémonie protocolaire
- 18h15 - Réception officielle - Groupe scolaire Jacques Prévert
- 19h00 - Fermeture de la permanence

Hébergement des arbitres

HOTEL B & B 3
19 avenue des temps modernes 86360
Chasseneuil du Poitou
Tél. : 05 49 62 65 98

Permanence

Groupe scolaire Jacques Prévert
13 rue de la Forêt, 86240 Fontaine le Comte
Contrôle médical
Camion médical, ligne d'arrivée



4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

vendredi 23 août 2024 - 173,3 km

Fontaine le Comte (86)

HABITANTS

4.000

PRESENTATION

Fontaine-le-Comte est une commune où il fait bon vivre. La qualité de vie des administrés est une priorité pour l'équipe municipale.

La commune a la chance de bénéficier d'un site abbatial remarquable fondé entre 1126 et 1136 et composé d'une église, d'un logis abbatial, d'un cloître et de dépendances.

Depuis 2020, l'équipe municipale s'est engagée à la réhabilitation de ce patrimoine historique commun. En 2023, Fontaine-le-Comte a fait le choix de la mise en accessibilité du logis abbatial afin de proposer aux administrés et aux touristes un lieu d'exposition artistique. Afin de poursuivre ses objectifs, le bâtiment dit de l'Infirmier sera restauré au cours de l'année 2024 afin de rouvrir le cloître au grand public.

Aussi, la collectivité propose tout au long de l'année de nombreux événements et animations communales pour se retrouver.

Près de 30 kilomètres de chemins pédestres et d'une ceinture verte remarquable, sont accessibles à pied et à vélo.

Afin de valoriser sa qualité de vie, ses actions, ses animations et ses engagements en faveur de la qualité de vie des administrés, la commune a intégré le label Villes et Villages Fleuris (VVF). La collectivité a ainsi obtenu le 1er prix du jury départemental en 2023 avant de recevoir le prix « coup de cœur du jury » régional et sa première fleur en 2024.



Poitiers (86)

HABITANTS

88.665

PRESENTATION

Grand Poitiers - Communauté Urbaine

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! Ainsi pourrait-on définir Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.

Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il faut bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux. Grand Poitiers c'est enfin une ville sportive avec ses clubs de haut-niveau, ses événements incontournables comme le Tour Poitou-Charentes, et exceptionnels comme le Tour de France accueilli en 2020 sur une arrivée à Poitiers et un départ à Chauvigny.

En investissant sur la transition écologique, en repensant la place des mobilités douces, en promouvant les solidarités, en encourageant les innovations, Grand Poitiers fait de ses 40 communes le territoire de demain, à la fois résilient, humain et confiant en l'avenir.



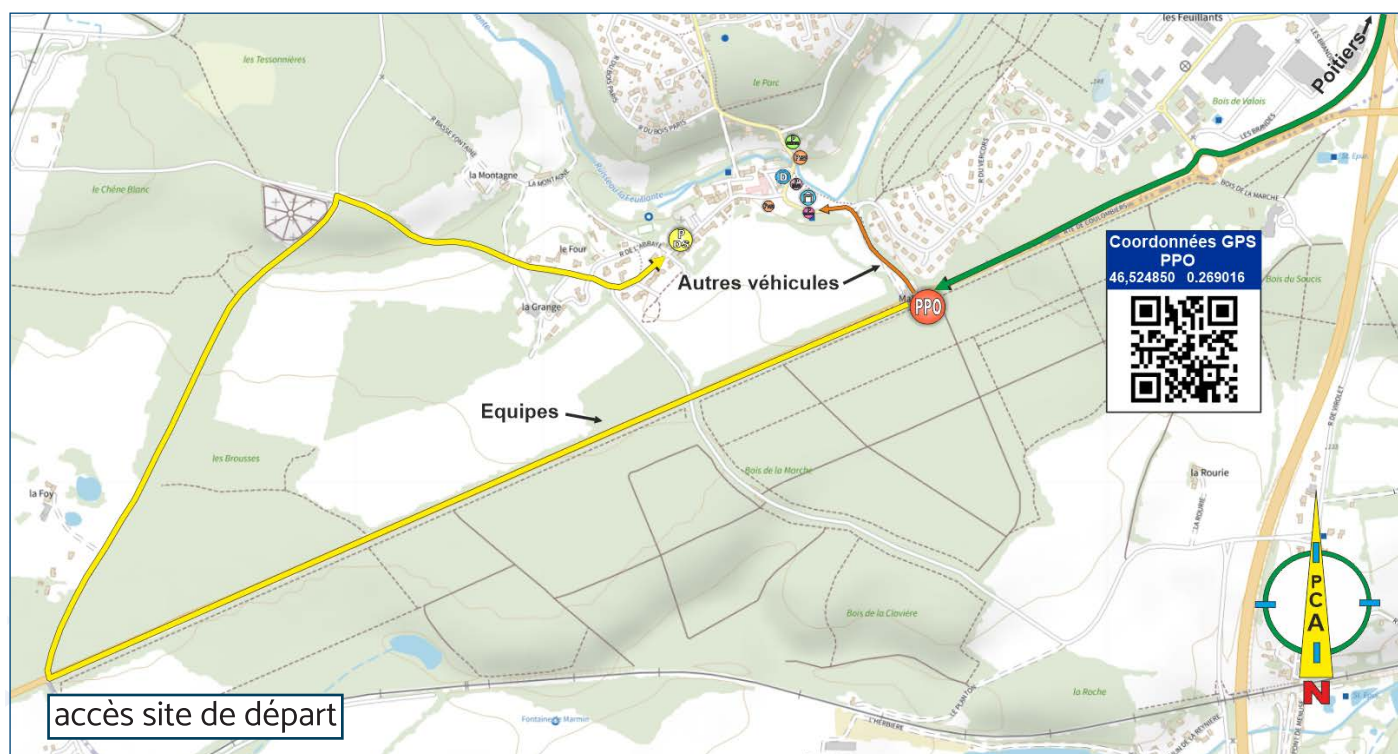
4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

vendredi 23 août 2024 - 173,3 km

HORAIRES SITE DE DEPART - Site de l'Abbaye

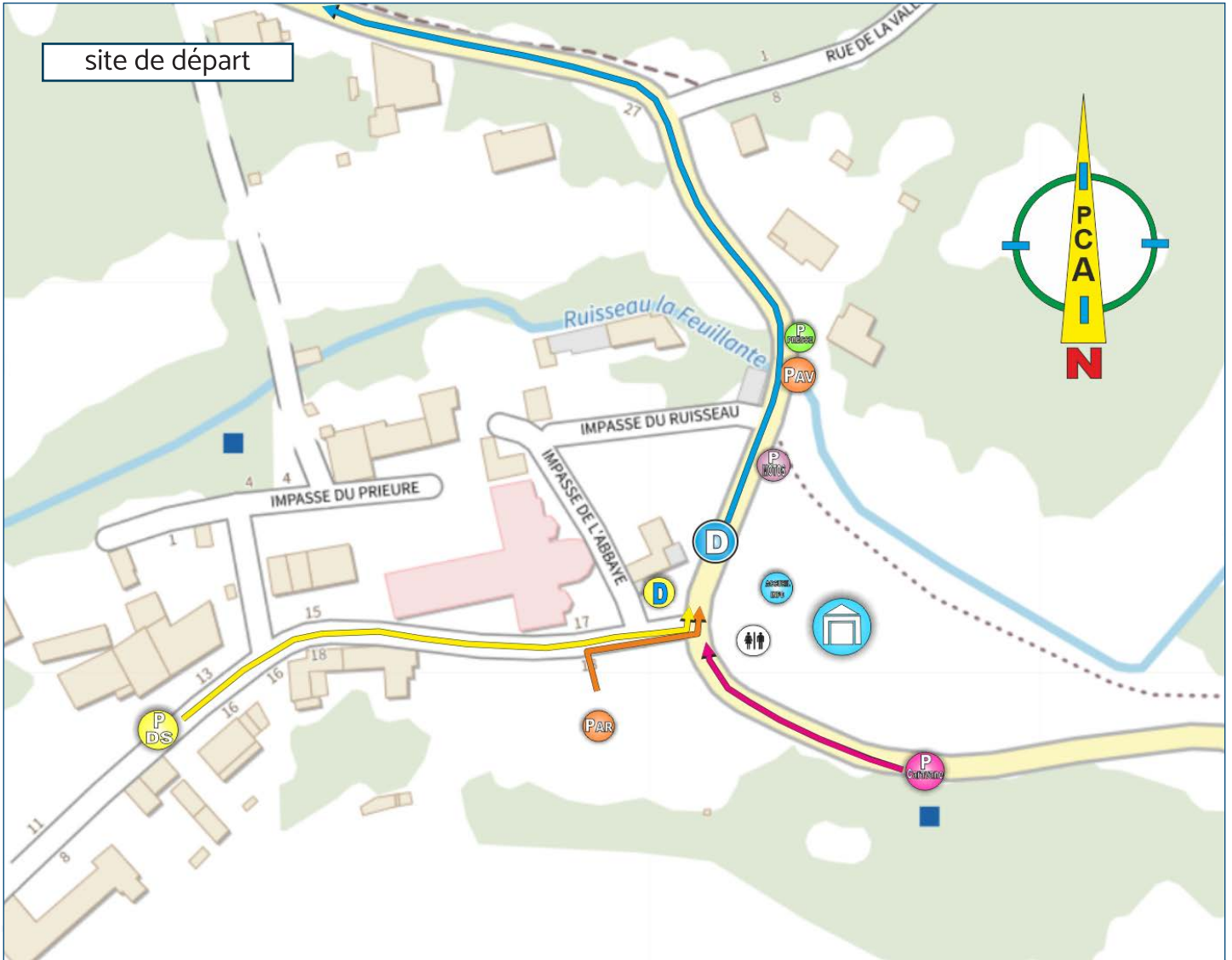
- 9h30 - Ouverture du Village du Tour
- 10h00 - Animations podium
- 10h30 - Repas des caravaniers
- 11h00 - Repas des officiels et invités
- 11h20 - Présentation des équipes
- 11h30 - Départ de la caravane publicitaire
- 12h25 - Appel des coureurs
- 12h35 - Départ fictif
- 12h45 - Départ réel



4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

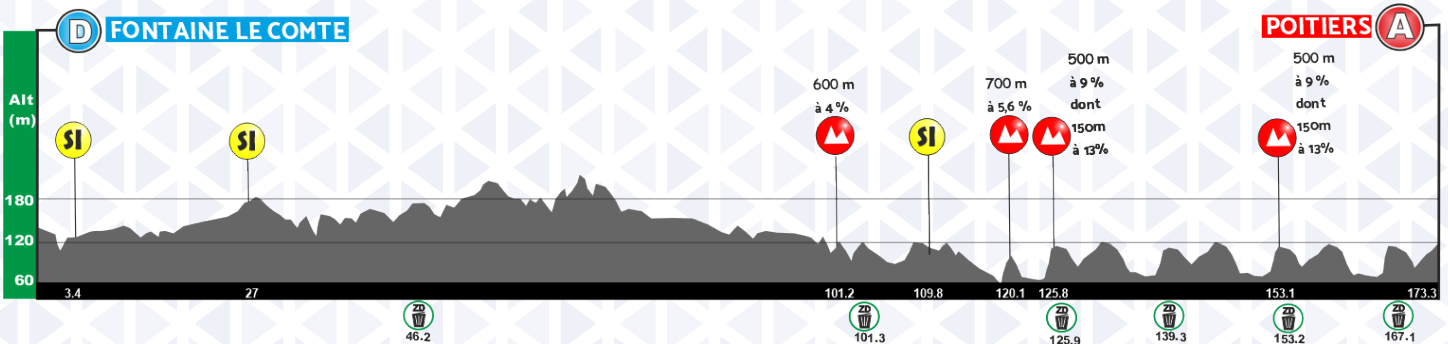
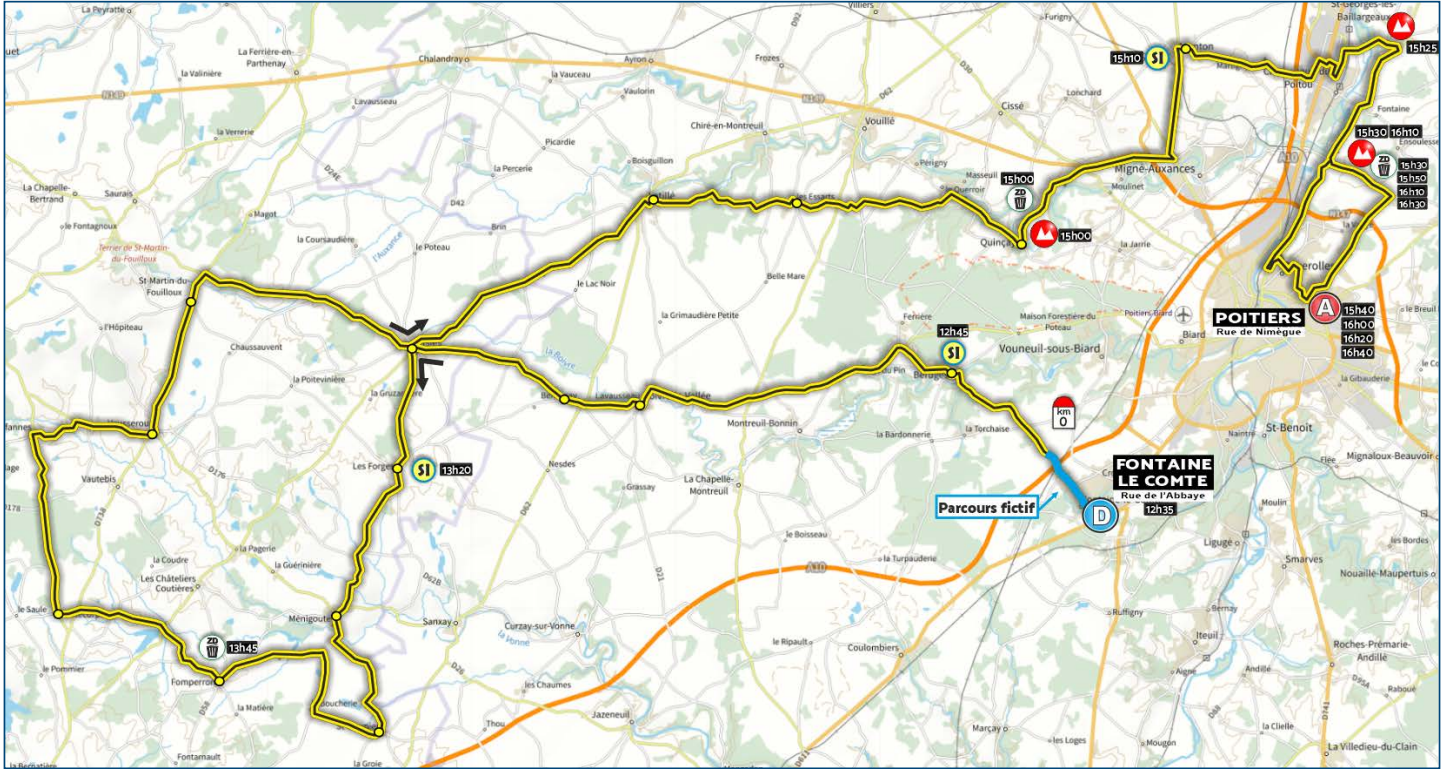
vendredi 23 août 2024 - 173,3 km



4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

vendredi 23 août 2024 - 173,3 km



4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

vendredi 23 août 2024 - 173,3 km

Km à parcourir	Km Parcours	ITINERAIRE DETAILLE	SI MG	course à 43 km/h	course à 45 km/h	Caravane	DANGERS
VIENNE							
3.9		FONTAINE-LE-COMTE : DÉPART FICTIF		12h35	12h35	11h20	
173.3	0.0	Départ Réel : D40 (Panneau indiquant le stop dans l'autre sens)		12h45	12h45	11h30	
170.4	2.9	BÉRUGES		12h49	12h49	11h34	
170.3	3.0	D40 / C2 => D40		12h49	12h49	11h34	
167.9	5.4	STOP : D40 / D6 tourner à gauche D6 => VOUILLÉ		12h52	12h52	11h38	
159.0	14.3	LAVAUSSÉAU		13h05	13h05	11h51	
158.9	14.4	D6 / D21 tout droit D6 => BENASSAY		13h05	13h05	11h51	
156.6	16.7	BENASSAY		13h08	13h07	11h55	
DEUX-SEVRES							
		D59					
151.1	22.2	VASLES		13h16	13h15	12h03	
150.1	23.2	D59 / D121 / D524 tourner à gauche D121 => LES FORGES		13h17	13h16	12h05	
146.3	27.0	Au niveau du croisement avec la C5	SI	13h22	13h21	12h20	
146.1	27.2	LES FORGES		13h22	13h21	12h42	
142.5	30.8	D121 / D176 tout droit D121 => MÉNIGOUTE		13h28	13h26	12h16	
140.6	32.7	MÉNIGOUTE		13h30	13h28	12h19	
		D121 / D21 tout droit D21					
		D21 / D58 tout droit D58 => Autres Directions					
139.0	34.3	D58 / D521 tourner à gauche D521 => ST GERMIER		13h33	13h31	12h22	
135.1	38.2	ST GERMIER		13h38	13h36	12h27	
134.6	38.7	A la Croix tourner à droite VC6 => Le Breuil - La Boucherie		13h39	13h37	12h28	
130.3	43.0	CEDEZ LE PASSAGE / D58 tourner à gauche D58 => FOMPERRON		13h45	13h43	12h35	
126.7	46.6	FOMPERRON		13h50	13h48	12h40	
126.6	46.7	D58 / D329 tourner à droite D329 => PARTHENAY		13h50	13h48	12h40	
125.8	47.5	LE MARCHAIS		13h51	13h48	12h42	
123.6	49.7	D329 / D524 tout droit D524 => COUTIÈRES		13h54	13h51	12h45	
123.5	49.8	D524 / D329 tout droit D329 => PARTHENAY		13h54	13h51	12h45	
121.9	51.4	CHANTECORPS		13h56	13h53	12h47	
120.0	53.3	STOP : D329 / D938 tourner à droite D938 => PARTHENAY		13h59	13h56	12h50	
114.5	58.8	REFFANNES		14h07	14h04	12h59	
113.9	59.4	D938 / D131 tourner à droite D131 => VASLES		14h08	14h05	13h00	
112.4	60.9	LA JUDERIE		14h10	14h07	13h02	
112.3	61.0	D131 / D21 tourner à droite D21 => VAUSSEROUX		14h10	14h07	13h02	
110.1	63.2	VAUSSEROUX		14h13	14h09	13h05	
		STOP : D21 / D738 tourner à gauche D738 => ST MARTIN DU FOUILLOUX					
105.5	67.8	SAINT MARTIN DU FOUILLOUX		14h20	14h16	13h12	
104.2	69.1	D738 / D59 tourner à droite D59 => VASLES		14h21	14h17	13h14	
97.5	75.8	VASLES		14h31	14h27	13h24	
		D59 / D121 tourner à gauche D121 => LATILLÉ					
		D121 / D59 / D524 tout droit D524 => LATILLÉ					
VIENNE							
		D93					
88.2	85.1	LATILLÉ		14h44	14h39	13h38	
87.7	85.6	STOP : D93 / D62 tout droit => Centre Ville		14h44	14h39	13h39	
		D27					
		D93					

4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

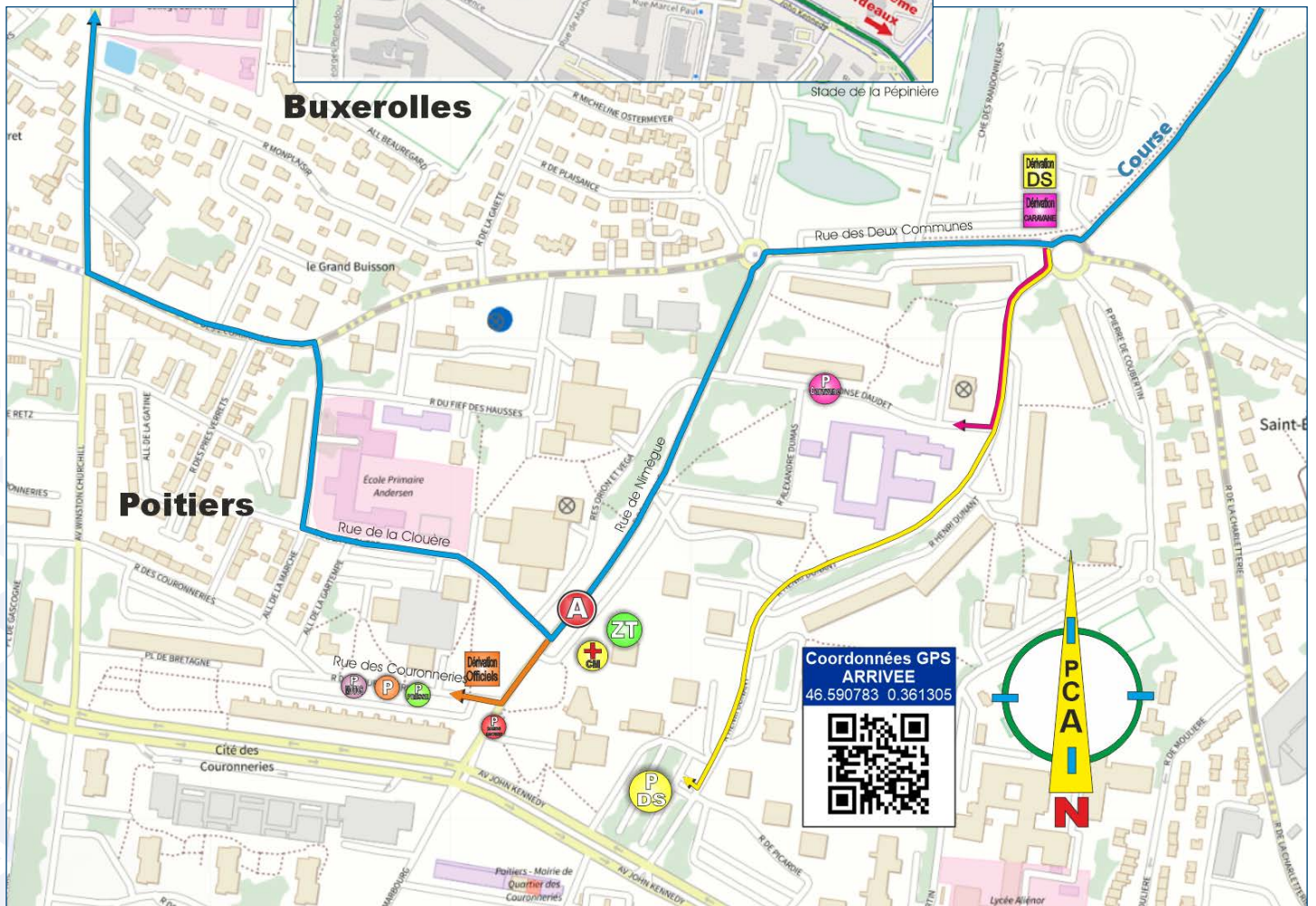
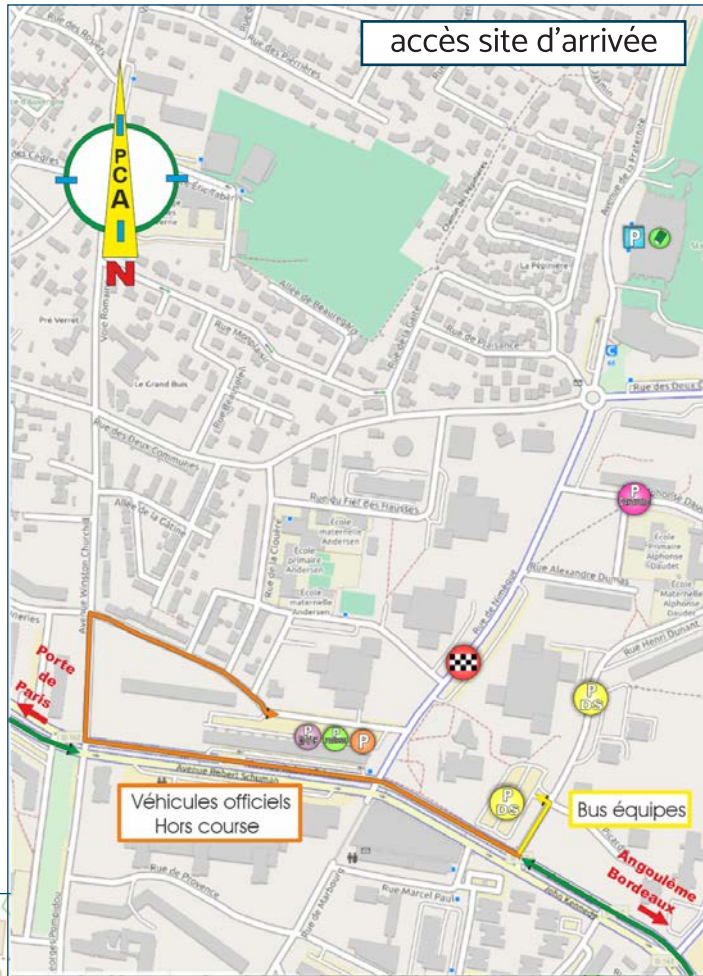
vendredi 23 août 2024 - 173,3 km

		LES ESSARTS				
		MASSEUIL				
76.0	97.3	D12 : 1ère sortie tourner à droite D12 => QUINÇAY		15h01	14h55	13h57
74.2	99.1	QUINÇAY		15h03	14h57	14h00
		Tourner à gauche D30A => MIGNÉ AUXANCES				
		600 m à 4 %	MG			
		D30 / D87 tourner à gauche D87				
68.1	105.2	MIGNE AUXANCES		15h12	15h06	14h09
67.0	106.3	MIGNE AUXANCES		15h13	15h07	14h10
66.3	107.0	D87 / D757 tourner à gauche D757		15h14	15h08	14h12
66.2	107.1	tourner à droite D 757 => AVANTON		15h14	15h08	14h12
63.5	109.8	Au niveau de la rue des Grissois	SI	15h18	15h12	14h16
63.4	109.9	AVANTON		15h18	15h12	14h16
63.3	110.0	Passage à niveau N° 5		15h18	15h12	14h16
62.6	110.7	D757 / D18 tourner à droite D18 => CHASSENEUIL		15h19	15h13	14h17
60.6	112.7	LA BARDONNIÈRE		15h22	15h16	14h20
60.1	113.2	MARTIGNY		15h23	15h17	14h21
		STOP : tout droit D18				
59.7	113.6	MARTIGNY		15h23	15h17	14h21
57.8	115.5	CHASSENEUIL DU POITOU		15h26	15h19	14h24
		Rond-Point : D18 / 2ème sortie tout droit D18				
		1ère sortie / D20D => Av René Monory Contournement par la droite				
54.9	118.4	tourner à droite D20C => ST GEORGES LES BAILLARGEUX		15h29	15h23	14h28
53.2	120.1	700 m à 5,6 % (au niveau du Château d'eau)		15h32	15h25	14h31
52.9	120.4	STOP : D20C / D4 tourner à droite D4 => CHASSENEUIL DU POITOU		15h33	15h26	14h31
50.6	120.7	FONTAINE		15h36	15h29	14h35
49.2	124.1	BONNILLET		15h38	15h31	14h37
		D 4 / D 87 tourner à gauche D 87 => MONTAMISÉ				
48.2	125.1	ENTRÉE CIRCUIT		15H39	15H32	14H39
47.5	125.8	600m à 9% (avec 150m à 13%)	MG	15h40	15h33	14h40
		LE PRUNIER				
45.8	127.5	D 87 tourner à droite => Rue de la Vallée du Lion		15h43	15h36	14h42
		LA GERMONIERE				
43.7	129.6	BUXEROLLES		15h46	15h39	14h46
42.0	131.3	POITIERS		15h48	15h40	14h48
41.7	131.6	LIGNE D'ARRIVÉE (1ER PASSAGE)		15H49	15H41	14H49
37.4	135.9	BUXEROLLES		15h55	15h47	14h55
35.9	137.4	BONNILLET		15h57	15h49	14h57
		D 4				
		LE PRUNIER				
		LA GERMONIERE				
30.0	143.3	BUXEROLLES		16h05	15h57	15h06
28.1	145.2	POITIERS		16h07	15h59	15h09
27.8	145.5	LIGNE D'ARRIVÉE (2ÈME PASSAGE)		16H08	16H00	15H09
23.5	149.8	BUXEROLLES		16h14	16h05	
20.2	153.1	600m à 9% (avec 150m à 13%)	MG	16h19	16h10	
		LA GERMONIERE				
13.9	159.4	LIGNE D'ARRIVÉE (3ÈME PASSAGE)		16H27	16H18	
0.0	173.3	ARRIVÉE (4ÈME PASSAGE À L'ISSUE D'UNE LIGNE DROITE DE 310 M)		16H47	16H37	

4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

vendredi 23 août 2024 - 173,3 km



4

Fontaine le Comte (86) > Poitiers (86)

vendredi 23 août 2024 - 173,3 km

HORAIRES SITE D'ARRIVEE - Rue de Nimègue

- 14h50 - 1er passage de la caravane publicitaire
- 15h10 - Arrivée de la caravane publicitaire
- 15h40 - 1er passage des coureurs
- 16h00 - 2ème passage des coureurs
- 16h20 - 3ème passage des coureurs
- 16h40 - Arrivée de la course
- 16h50 - Cérémonie Protocolaire finale
- 17h10 - Réunion de la Direction de Course
- 18h30 - Réception officielle Stade de la Pépinière
- 19h30 - Fermeture de la permanence

Permanence

Complexe Sportif de la Pépinière
avenue de la Fraternité - 86000 Poitiers

Contrôle médical

Camion médical, ligne d'arrivée



Le règlement 2024

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve 38ème Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine est organisée par Poitou-Charentes Animation sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute du mardi 20 au vendredi 23 août 2024.

Le siège de **Poitou-Charentes Animation**

3, rue de l'Ancienne Poste
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Tél. + 33 5 49 37 33 77

poitoucharentesanimation@orange.fr

La **présidence de Poitou Charentes Animation** et la **direction de l'épreuve** sont assurées par :

Alain CLOUET
Tél. + 33 6.80.65.10.98
al.clouet@orange.fr

Le **responsable sécurité** est :

Yaurick LAIR
Tél. + 33 6.27.41.47.66
yaurick.lair@orange.fr

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée 2.1.

Conformément au règlement UCI 2.10.008, le barème des points attribués pour le classement mondial UCI individuel et pour le classement UCI Europe Tour est le suivant :

Classement final : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 aux 25 premiers coureurs classés.

Étapes : 14, 5, 3 aux 3 premiers coureurs classés.

Port du maillot de leader (par étape) : 3

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI WorldTeam (maxi 50%), UCI Pro Teams, Equipes Continentales UCI, Equipes Professionnelles Cyclo-Cross UCI, Equipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs.

ARTICLE 4. PERMANENCE

Permanence

La permanence de départ concernant les équipes, se tient, le lundi 19 août 2024 à partir de 15 h :

Salle municipale du colonel Favard – Rue du Stade – 17100 Les Gonds.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 15 h à 16 h 30 le lundi 19 août 2024.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée le lundi 19 août à 17 h et aura lieu :

Salle municipale du colonel Favard – Rue du Stade – 17100 Les Gonds.

(lieu des permanences par étape : voir détail par étape)

ARTICLE 5. ORDRE DE DÉPART POUR LE CONTRE LA MONTRE

Pour l'étape 3 (Contre la Montre Individuel) du jeudi, entre Ménégoute (79) et Fontaine le Comte (86), les départs sont donnés de 1' en 1' puis de 2' en 2' dans l'ordre inverse du classement général établi à l'issue de l'étape 2. Le nombre de concurrents de la 1ère

vague de 1' en 1' sera défini par la Direction de course avec validation du collègue des arbitres.

Toutefois le collège des arbitres peut modifier cet ordre afin d'éviter que deux coureurs d'une même équipe se suivent.

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.5750 Mhz.

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE EN COURSE

L'assistance technique en course est assurée comme suit.

ARTICLE 7.1 ASSISTANCE EN COURSE

Il sera admis 2 véhicules d'assistance par équipe circulant sur la base de l'article 2.6.033 du règlement UCI.

ARTICLE 7.2 ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Echappée.

Le service est assuré au moyen de trois voitures et une moto.

ARTICLE 8. RAVITAILLEMENT - COLLECTE DES DÉCHETS

ARTICLE 8.1 - RAVITAILLEMENT

L'organisation n'a pas prévu de zones de ravitaillement signalées sur les différentes étapes.

• Le ravitaillement pourra se faire selon les modalités suivantes :

- Ravitaillement des coureurs depuis les voitures des équipes tel que prévu par l'article 2.3.025 bis ;

- Ravitaillement libre des coureurs selon les dispositions de l'article 2.3.026 en permettant le ravitaillement par bidon mais également par musette ;

- Dans tous les cas, les dispositions prévues à l'article 2.3.027 s'appliquent (interdiction de ravitailler dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres, interdiction de ravitailler dans les descentes, à l'approche d'un sprint, etc.).

ARTICLE 8.2 - COLLECTE DES DÉCHETS

Quatre zones de collecte de déchets seront matérialisées sur les étapes 1, 2 et 4. On retrouvera à chaque fois une zone de propreté dans les derniers kilomètres. Ce dispositif ne s'appliquera pas sur l'étape CLM.

ARTICLE 9. BONIFICATIONS, REPORTS

Les modalités d'attribution des bonifications suivant l'article 2.6.019 à 2.6.021 sont fixées comme suit :

Elles concernent les sprints intermédiaires et l'arrivée. L'attribution de ces bonifications est la suivante sur les étapes 1, 2 et 4 :

1°) A chaque sprint intermédiaire il est attribué respectivement 3", 2" et 1" aux 3 premiers coureurs classés.

2°) A l'arrivée, il est attribué respectivement 10", 6" et 4" aux 3 premiers coureurs classés.

ARTICLE 10. DELAIS D'ARRIVÉE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- Etapes en ligne : 15 % (Étapes 1, 2, et 4)

- Etape contre la montre : 25 % (Étape 3)

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement UCI, la règle des 3 derniers kilomètres sera appliquée sur la totalité des étapes et 1/2 étape en ligne.

ARTICLE 11. CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis : 11.1 à 11.6

ARTICLE 11.1 - CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps s'établit conformément au règlement UCI articles 2-6 - 013, 014 et 015.

Il est déterminé par l'addition des temps enregistrés dans chaque étape, compte tenu des éventuelles bonifications et pénalités en temps.

Aux arrivées des 1ère, 2ème et 4ème étapes, il est attribué respectivement 10", 6", 4" aux trois premiers de l'étape.

A chaque sprint intermédiaire disputé au cours des étapes en ligne, il est attribué respectivement 3", 2", 1" aux trois premiers de ces sprints.

En cas d'égalité de temps au classement général, les centièmes de secondes enregistrés lors de l'étape contre la montre individuelle sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex æquo. En cas de nouvelle égalité de temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape.

Le leader du classement porte un **maillot BLANC**.

L'organisateur ne fournissant pas de combinaison de leader, le coureur occupant la 1ère place au classement général sera autorisé à porter celle de son équipe lors de l'étape contre la montre individuelle.

ARTICLE 11.2, CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires.

Il est attribué dans chacun des 3 sprints intermédiaires disputés lors des étapes 1, 2 et 4 :

4 - 2 et 1 points aux 3 premiers classés.

A l'arrivée des étapes 1, 2 et 4 :

25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 15 premiers coureurs classés.

A l'arrivée de l'étape 3 (contre la montre individuel) :

10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 10 premiers coureurs classés.

ARTICLE 11.3, CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un Classement du Meilleur Grimpeur est disputé sur l'ensemble des côtes retenues pour ce classement.

Il est attribué, les points suivants : 4, 2, 1 points aux 3 premiers coureurs classés au sommet.

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes comptant pour le Classement du Meilleur grimpeur.

En cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places au sommet des côtes comptant pour ce classement

2. Classement général individuel au temps

Le leader du classement porte un **maillot BLANC et ROUGE**.

ARTICLE 11.4 CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

L'âge retenu pour ce classement sera déterminé en fonction des participants et sera annoncé lors de la réunion des directeurs sportifs.

Le leader du classement porte un **maillot BEIGE KRAFT**.

ARTICLE 11.5 - CLASSEMENT PAR EQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour
- Etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Les coureurs de l'équipe leader du classement par équipe porteront un **dossard JAUNE**.

ARTICLE 11.6 - SPRINT INTER-DÉPARTEMENTS

Le classement INTER DEPARTEMENTS s'effectue par addition des points acquis lors des sprints intermédiaires (S.I.) disputés au cours des étapes en ligne.

A chaque sprint intermédiaire 4, 2 et 1 point sont respectivement attribués aux trois premiers du sprint.

Le classement général des sprints intermédiaires s'établit en cumulant les points acquis au cours des sprints intermédiaires disputés lors des étapes en ligne.

En cas d'ex æquo au classement général des sprints intermédiaires, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les sprints intermédiaires.
2. Nombre de deuxièmes places dans les sprints intermédiaires.
3. Nombre de troisièmes places dans les sprints intermédiaires.
4. Classement général individuel au temps

Les sprints intermédiaires influencent :

- a. Le classement individuel au temps, en attribuant les bonifications suivantes : 3", 2", 1" respectivement aux trois premiers de chacun des ces sprints.
- b. Le classement individuel par points, en attribuant les points suivants : 4, 2 et 1 point respectivement aux trois premiers de chacun de ces sprints.

Le leader du classement reçoit un **maillot JAUNE** lors du protocole mais qui ne sera **pas porté en course**.

ARTICLE 11.7 - IMAGE DU TOUR

Lors de chaque étape en ligne, les journalistes de France 3 Poitou-Charentes désigneront le coureur ayant retenu leur attention.

ARTICLE 11.8 - LE 1^{ER} NEO PRO DU JOUR

Lors de chaque étape en ligne, le 1^{er} Néo-

Professionnel ou stagiaire du jour sera honoré.

ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants sont attribués :
Le 38^{ème} Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine est doté des prix.
(voir tableau des prix en page 44).

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 50 260 €.

IMPORTANT : La présence de l'ensemble des coureurs récompensés est obligatoire au protocole à l'arrivée de chaque étape, ainsi que le port du maillot de leader du classement concerné en course, y compris pour le contre la montre.

Pour bénéficier des prix des classements généraux finaux, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

ARTICLE 13. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de loi de la France.

Le contrôle antidopage a lieu pour chacune des étapes dans le véhicule aménagé à proximité immédiate de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 14. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :

- Le vainqueur de l'étape
- Le leader du Classement Général Individuel au temps
- Les leaders des classements annexes suivants :
 - Classement par point
 - Classement du meilleur grimpeur
 - Classement du meilleur jeune
 - Classement Inter-départements
 - L'image du Tour
 - le 1^{er} néo-pro du jour

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

A la suite du protocole, les coureurs sollicités devront obligatoirement se présenter au point presse, pour les interviews, à proximité immédiate de la ligne d'arrivée.

En outre, à l'arrivée finale de l'épreuve, les coureurs suivants doivent également se présenter au protocole final :

- Le vainqueur de l'étape
- Les 3 premiers du Classement Général Individuel au temps
- Les vainqueurs des classements annexes suivants :
 - Classement par point
 - Classement du meilleur grimpeur
 - Classement du meilleur jeune
 - Classement par équipe
 - Classement Inter-départements
 - L'image du Tour
 - le 1^{er} néo-pro du jour

Tout lauréat qui refuse de se prêter, en tenue de coureur, aux cérémonies protocolaires d'arrivée et de départ, sera pénalisé (sauf cas de force majeure reconnu par les officiels).

ARTICLE 15. DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

L'organisation a prévu des sites de vidange pour les bus des équipes. Ces dernières auront obligation de s'y soumettre aux jours et horaires prévus par le responsable environnement de Poitou-Charentes Animation.

ARTICLE 16. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.



La grille de prix 2024

CLASSEMENTS

ÉTAPES

Étapes 1, 2, 3 et 4 7 710 € 20 prix 3 060 € au premier

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

G^{al} individuel 15 420 € 20 prix 6 120 € au premier

G^{al} aux points 1 000 € 3 prix 500 € au premier

Cl^t par équipe 1 000 € 2 prix 600 € au premier

G^{al} Meilleur Grimpeur 1 000 € 3 prix 500 € au premier

G^{al} Meilleur Jeune 1 000 € 3 prix 500 € au premier

IMPORTANT

La présence de l'ensemble des coureurs récompensés est obligatoire au protocole à l'arrivée de chaque étape.



Les hôpitaux

> ETAPE 1

Urgences SAMU (15)

SAINTES 05.46.95.15.15
JONZAC 05.46.48.75.75
COGNAC 05.45.80.15.15

> ETAPE 2

Urgences SAMU (15)

COGNAC 05.45.80.15.15
RUFFEC 05.45.29.50.00
NIORT 05 49 78 30 13

> ETAPE 3

Urgences SAMU (15)

FAYE L'ABESSE 05.49.68.49.68
POITIERS 05 49 44 44 44

> ETAPE 4

Urgences SAMU (15)

FAYE L'ABESSE 05.49.68.49.68
POITIERS 05 49 44 44 44



POITOU-CHARENTES ANIMATION

Siège social :

3, rue de L'Ancienne Poste - 86360 Chasseneuil du Poitou

Tél. 33 (0) 5 49 37 33 77

E-mail : poitoucharentesanimation@orange.fr

Site Internet : www.tour-poitou-charentes.com



POITOU-CHARENTES
ANIMATION



Site internet
du TPC



TourPoitouCharentes



tourpoitoucharentes



@TourPoitouChtes

Hébergements des équipes

LUNDI 19 AOÛT

MARDI 20 AOÛT

ARKEA - B&B HOTELS		COMFORT HOTEL 6 rue du Docteur René Laennec - 17100 Saintes 05 46 90 08 90	COMFORT HOTEL SAINTES 6 rue du Docteur René Laennec - 17100 Saintes 05 46 90 08 90
BINGOAL WB		HOTEL INN zone du Brillouet - 17300 Rochefort 05 46 87 65 65	IBIS NORD CHAMPNIERS 46 rue des Meneaux - 16430 Champniers 05 45 69 16 16
BURGOS-BH		SURE HOTEL by BEST WESTERN 2 avenue du Pont Neuf - 17430 Tonnay Charente 05 46 83 88 88	HOTEL GREET 114 route de ROYAN - 16710 Saint Yrieix 05 45 69 78 95
CAJA RURAL- SEGUROS RGA		HOTEL INN zone du Brillouet - 17300 Rochefort 05 46 87 65 65	IBIS STYLES CHAMPNIERS 122 rue Meneaux - 16430 Champniers 05 45 68 53 22
CIC - U - NANTES ATLANTIQUE		L'AIR MARIN rue du Maquis de Bir Hakeim - 17340 Yves 05 46 56 18 15	KYRIAD 184 rue Platanes - 16430 Champniers 05 45 68 03 22
COFIDIS		IBIS STYLES CHATEAUBERNARD 84 avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernard 05 45 35 42 00	IBIS STYLES CHATEAUBERNARD 84 avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernard 05 45 35 42 00
CORRATEC VINI FANTINI		AUREA HOTEL 109 cours du Maréchal Leclerc - 17100 Saintes 05 46 74 42 70	AUREA HOTEL 109 cours du Maréchal Leclerc - 17100 Saintes 05 46 74 42 70
DECATHLON AG2R LA MONDIALE TEAM		IBIS STYLES CHATEAUBERNARD 84 avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernard 05 45 35 42 00	IBIS STYLES CHATEAUBERNARD 84 avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernard 05 45 35 42 00
GROUPAMA - FDJ		IBIS SAINTES 1 rue Côte de Beauté - 17100 Saintes 05 46 74 36 34	IBIS SAINTES 1 rue Côte de Beauté - 17100 Saintes 05 46 74 36 34
NICE METROPOLE COTE D'AZUR		L'AIR MARIN rue du Maquis de Bir Hakeim - 17340 Yves 05 46 56 18 15	KYRIAD 184 rue Platanes - 16430 Champniers 05 45 68 03 22
ST MICHEL - MAVIC - AUBER93		L'OLIVERAIE 6 - 8 Place de la Gare - 16100 Cognac 05 45 82 04 15	L'OLIVERAIE 6 - 8 Place de la Gare - 16100 Cognac 05 45 82 04 15
TDT-UNIBET		COMFORT HOTEL 6 rue du Docteur René Laennec - 17100 Saintes 05 46 90 08 90	COMFORT HOTEL SAINTES 6 rue du Docteur René Laennec - 17100 Saintes 05 46 90 08 90
TEAM POLTI KOMETA		IBIS BUDGET CHATEAUBERNARD 84 avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernard 05 45 35 42 00	IBIS BUDGET CHATEAUBERNARD 84 avenue d'Angoulême - 16100 Châteaubernard 05 45 35 42 00
TOTALENERGIES		IBIS SAINTES 1 rue Côte de Beauté - 17100 Saintes 05 46 74 36 34	IBIS SAINTES 1 rue Côte de Beauté - 17100 Saintes 05 46 74 36 34
UNO-X MOBILITY		LA BELLE POULE 102 avenue du 11 novembre 1918 - 17300 Rochefort 05 46 99 71 87	IBIS STYLES CHAMPNIERS 122 rue Meneaux - 16430 Champniers 05 45 68 53 22
VAN RYSEL - ROUBAIX		L'OLIVERAIE 6 - 8 Place de la Gare - 16100 Cognac 05 45 82 04 15	L'OLIVERAIE 6 - 8 Place de la Gare - 16100 Cognac 05 45 82 04 15
VF GROUP-BARDIANI CSF- FAIZANE		AU BON REPOS 79 avenue Félix Gaillard - 16300 Barbezieux St Hilaire 05 45 79 01 22	AU BON REPOS 79 avenue Félix Gaillard - 16300 Barbezieux St Hilaire 05 45 79 01 22

MERCREDI 21 AOÛT

JEUDI 22 AOÛT

ARKEA - B&B HOTELS		KYRIAD POITIERS JULES VERNE Avenue Jean Monet - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 10 49	KYRIAD POITIERS JULES VERNE Avenue Jean Monet - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 10 49
BINGOAL WB		HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37	HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37
BURGOS-BH		HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37	HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37
CAJA RURAL- SEGUROS RGA		BRIT HOTEL BEAULIEU POITIERS 3 rue des Frères Lumières - 86000 Poitiers 05 49 61 38 75	BRIT HOTEL BEAULIEU POITIERS 3 rue des Frères Lumières - 86000 Poitiers 05 49 61 38 75
CIC - U - NANTES ATLANTIQUE		HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37	HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37
COFIDIS		HOTEL ALTEORA Av. du Futuroscope - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 09 10	HOTEL ALTEORA Av. du Futuroscope - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 09 10
CORRATEC VINI FANTINI		BRIT HOTEL BEAULIEU POITIERS 3 rue des Frères Lumières - 86000 Poitiers 05 49 61 38 75	BRIT HOTEL BEAULIEU POITIERS 3 rue des Frères Lumières - 86000 Poitiers 05 49 61 38 75
DECATHLON AG2R LA MONDIALE TEAM		CAMPANILE FUTUROSCOPE Bd René Descartes - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 06 58	CAMPANILE FUTUROSCOPE Bd René Descartes - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 06 58
GROUPAMA - FDJ		LE BOIS DE LA MARCHÉ 1 allée des Cerfs - 86240 Ligugé 05 49 53 10 10	LE BOIS DE LA MARCHÉ 1 allée des Cerfs - 86240 Fontaine le Comte 05 49 53 10 10
NICE METROPOLE COTE D'AZUR		HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37	HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37
ST MICHEL - MAVIC - AUBER93		HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37	HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37
TDT-UNIBET		CAMPANILE FUTUROSCOPE Bd René Descartes - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 06 58	CAMPANILE FUTUROSCOPE Bd René Descartes - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 49 06 58
TEAM POLTI KOMETA		HOTEL AKENA 14 rue du Commerce - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 52 90 41	HOTEL AKENA 14 rue du Commerce - 86360 Chasseneuil du Poitou 05 49 52 90 41
TOTALENERGIES		IBIS STYLES POITIERS NORD 215 avenue de Paris - 86000 Poitiers 05 49 01 74 74	IBIS STYLES POITIERS NORD 215 avenue de Paris - 86000 Poitiers 05 49 01 74 74
UNO-X MOBILITY		IBIS POITIERS SUD 175 avenue du 8 mai - 86000 Poitiers 05 49 53 13 13	IBIS POITIERS SUD 175 avenue du 8 mai - 86000 Poitiers 05 49 53 13 13
VAN RYSEL - ROUBAIX		HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37	HOTEL DU PARC Rue du Centre de Loisirs - 86130 Jaunay Marigny 05 49 49 37 37
VF GROUP-BARDIANI CSF- FAIZANE		HOTEL INN 182 avenue du 8 MAI 1945 - 86000 Poitiers 05 49 55 99 02	HOTEL INN 182 avenue du 8 MAI 1945 - 86000 Poitiers 05 49 55 99 02

Le mot du Président de Région



En cette année historique des Jeux en France, 100 ans après l'accueil des précédents à Paris, et alors que la promotion de l'activité physique et sportive a été déclarée Grande Cause Nationale pour 2024, la littérature physique dans les territoires s'avère être un puissant levier vers l'autonomie et la solidarité.

Aussi, la Région continue plus que jamais d'affirmer son engagement aux côtés de celles et ceux qui contribuent au dynamisme sportif régional.

Cette année encore, elle renouvelle son soutien au Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine. Cette course par étapes, inscrite au calendrier UCI, parcourt la Charente-Maritime, la Charente, les Deux-Sèvres, et la Vienne durant quatre jours. Au-delà de la compétition, c'est aussi l'occasion d'apprécier le rôle de promotion touristique et d'animation du territoire que peut jouer le sport.

Je tiens à féliciter l'équipe d'organisation et les bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour accueillir les 18 équipes qui vont s'élancer sur le parcours de 560 km.

Alain ROUSSET

Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine



LE SPORT
Nature
c'est
NATURELLEMENT
vous !

LA RÉGION SOUTIEN *les sports de nature*
au sein de ses Parcs Naturels Régionaux :

- » ELLE ACCOMPAGNE les organisateurs de manifestations
- » ELLE FAVORISE les pratiques respectueuses des espaces naturels
- » ELLE CONTRIBUE à la diversification et à l'élargissement des publics
- » ELLE PARTICIPE à la construction des équipements dédiés

nouvelle-aquitaine.fr

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

4 300 km
d'itinéraires cyclables
en toute sécurité
en Charente



Retrouvez l'offre des activités
vélo en Charente sur le site
sportsdenature16.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Conception graphique : CD16 / Crédit photo : Aurélien Sagot (portualseigne.com)

LE SPORT
pour tous!

LOISIR & COMPÉTITION, ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ,
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, ACCESSION AU HAUT-NIVEAU...
LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME,
PARTENAIRE DE TOUS LES SPORTIFS !

charente-maritime.fr

Dep 17 Juin 2023 | Conception : Jean-Philippe | Reproduction interdite

SUCCOMBEZ
À L'APPEL DE LA FORÊT

À 30 MIN
DE NIORT

ZOODYSSÉE LE PARC DE LA FAUNE SAUVAGE EUROPÉENNE
800 ANIMAUX | FORÊT DE CHIZÉ (79)

air

terre

A chacun son élément !

sportsnature-vienne86.fr

eau

**Découvrez les sites
labellisés Sports Nature
dans la Vienne**

Partenaires

COLLECTIVITES TERRITORIALES



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



LES PARTENAIRES PRIVES



Intermarché



CASINO
LA ROCHE-POSAY



Vignoble Biteau



CHAMPAGNE

Silbert
LESEURE
RÉCOLTANT-MANIPULANT
À ARRENTIÈRES



COLLECTIVITES LOCALES



LES PARTENAIRES PRIVES



B&B HOTELS
Poitiers 1 & 3 Futuroscope



POITOU-CHARENTES ANIMATION

AMBASSADEUR DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN 2024

LA MOBILITE DOUCE ET ACTIVE

Qui mieux que le sport cycliste peut promouvoir la mobilité douce et active (marche, vélo, roller, etc ...) ? Ces dernières sont les seules qui, mues par l'énergie humaine, ne consomment pas la moindre goutte de carburant et donc n'ont aucun impact négatif sur le climat.

Le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine participe à la promotion de l'utilisation du vélo pour les courts déplacements du quotidien.

C'est un des objectifs de notre action Eco-Responsable.

Se remettre en selle, apprendre à réparer son vélo, tester de nouvelles mobilités douces et éco-responsables, découvrir toutes les disciplines liées au cyclisme sont les objectifs de nombreuses initiatives publiques et privées.

Le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine soutient toutes ces initiatives et encourage les villes qui s'y engagent.

Avec tous ses partenaires, le Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine fait au mieux chaque année pour que ...

... A vélo, la planète respire

